



RAPPORT ANNUEL 2017

Depuis 1922

La voix des producteurs de fruits et légumes du Canada



Message du président

Message de la directrice générale

Gestion des risques de l'entreprise

Protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes frais

Équité fiscale

Protection des cultures

Main-d'œuvre

Commerce

Énergie et Environnement

Normes de l'industrie et salubrité des aliments

Soutien du secteur

Pomme

Baie

Serre

Pomme de terre

Légumes

Recherche

Rayonnement et sensibilisation



Message du président

Comme jeune agriculteur qui a grandi sur la ferme de son père, je n'avais qu'une vague idée de ce qu'était le Conseil canadien de l'horticulture. Je savais qu'il était à Ottawa et que de temps à autre mon père se mettait au téléphone et parlait à M. Harry Greenlaw. Harry était un autre producteur de pommes de terre qui habitait à environ 30 minutes de l'endroit où nous vivons et qui se trouvait à être le président du CCH à l'époque. Mon père parlait en termes très élogieux de Harry et je savais que si des personnes comme Harry étaient impliquées dans le CCH, alors le CCH devait être important.



Des années plus tard, je me suis moi-même impliqué dans le CCH par le truchement de l'Office des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et j'ai pu constater personnellement la raison pour laquelle le CCH est important. Un exemple en particulier me vient à l'esprit :

En 1989, les États-Unis ont soudainement cessé d'accepter les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard en raison du virus Y de la pomme de terre (PVYⁿ). Il importait peu que le virus n'eût été trouvé que sur une seule ferme ou que les États-Unis eussent également le PVYⁿ à cette époque (même s'il n'avait pas encore été déclaré), ils ont simplement cessé d'importer nos pommes de terre. Soudainement, aucune autre province ne voulait non plus des pommes de terre de semence de l'Île-du-Prince-Édouard dans la crainte que la maladie se répande. Les agriculteurs, les expéditeurs et les autres industries de service de l'Île-du-Prince-Édouard ont tous commencé à souffrir.

L'ambiance à l'Assemblée générale annuelle du CCH était tendue cette année-là. Les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ne savaient pas où obtenir des semences saines ni s'ils seraient eux-mêmes en mesure de vendre leurs propres produits une fois récoltés. Je savais que je devais me lever et dire quelque chose. « Nous avons un gros problème, monsieur le Président », ai-je dit. « Nous n'avons aucune idée si nous pouvons planter ou non les semences que nous avons en entrepôt. Les gens qui participent à cette assemblée savent en quoi consiste la maladie. Nous ne pouvons pas partir sans avoir un plan sur la façon de ne pas perdre nos fermes. » Un agriculteur de la Colombie-Britannique, M. George Wright, a entendu mes propos et s'est levé. Il était très bien informé, non seulement au sujet de la maladie, mais aussi au sujet des procédures du gouvernement. Il a mis les choses en branle. Il a contribué à tracer la voie que nous devons suivre et nous avons voté dès lors pour mettre le plan de l'avant.

À cause du CCH, un agriculteur de la côte est a pu trouver un terrain d'entente avec un agriculteur de la côte ouest. Trente ans plus tard, le même scénario se répète chaque année, sur un large éventail de thèmes couvrant toutes les cultures.

Parmi les nombreuses réussites de l'organisation en 2017, j'aimerais souligner la coopération du CCH avec l'industrie agricole du reste du Canada dans le cadre du lobbying auprès du gouvernement sur ses changements fiscaux proposés. L'action rapide du CCH dans ce dossier a permis d'éviter un scénario potentiellement désastreux pour la communauté agricole. Le CCH a fait preuve d'initiative et a démontré une flexibilité fantastique en prenant des mesures pour s'attaquer à cet enjeu, un enjeu qui nous est apparu comme une surprise totale au milieu de l'été. Sur une note un peu plus décevante, je dois dire que le refus constant du gouvernement de nous accorder une protection financière est une préoccupation sérieuse. Après avoir travaillé sur ce dossier pendant plus de 20 ans, nous devons recentrer nos efforts et tenter de trouver ce qui manque pour enfin régler ce problème frustrant.

Entre-temps et dans tous les autres dossiers, j'encourage le CCH à continuer de miser sur ses principales forces, un personnel compétent et dévoué, l'expertise des membres de son conseil d'administration, de ses comités et de ses groupes de travail ainsi que la force de ses relations avec les associations de l'industrie à l'échelle du pays pour promouvoir les politiques et les règlements qui appuient l'horticulture canadienne. Avec la renégociation de l'ALENA, les réévaluations de l'ARLA, les nouveaux règlements de Santé Canada et de l'ACIA, les examens du PTET et du PTAS, les programmes de GRE, les nouveaux projets de recherche et d'autres accords commerciaux à l'horizon, la valeur du CCH qui défend vos intérêts en votre nom n'a jamais été aussi évidente.

Alvin Keenan



Message de la directrice générale

L'année 2017 a été très active pour le CCH. Même si c'est vrai en tout temps, notre nouvelle équipe a certainement dû surmonter sa part de défis au cours des 12 derniers mois. Toutefois, nous nous en sommes sortis formidablement, et tout le monde a joué un rôle crucial pour assurer les succès qui sont rapportés dans le présent rapport – le personnel du CCH, les membres du conseil, les présidents des comités et les membres de groupes de travail se sont montrés infatigablement à la hauteur et ont fait preuve d'une adaptabilité exceptionnelle pour faire face à de nombreux enjeux imprévus.

Par exemple, cette année, nous avons répondu à un nombre beaucoup plus important de consultations du gouvernement que nous avons prévu, nous avons réagi rigoureusement aux changements fiscaux pour les petites entreprises proposés par le gouvernement de manière inattendue à l'été, et nous participons activement aux renégociations très longues de l'ALENA en y portant une énergie et attention infatigables. Je suis fière que nous ayons réussi à abattre tout ce travail en plus de nous occuper de notre travail régulier.

Permettez-moi de présenter certaines données pour vous fournir un aperçu de l'étendue et de la portée de nos activités en 2017 :

64

Nous avons publié **64** avis aux membres qui ont été ouverts plus de **35 000** fois

18

Nous avons transmis **18** lettres officielles à des ministres, hauts gestionnaires du gouvernement et autres VIP

21

Nous avons soumis des commentaires dans le cadre de **21** consultations fédérales différentes

31

Nous avons suivi **31** réévaluations séparées de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et soumis des commentaires sur **6** différentes formulations chimiques

400

Nous avons participé à plus de **400** rencontres, événements et conférences téléphoniques de l'extérieur

35

Nous avons collaboré avec plus de **35** associations, groupes de travail et comités de l'industrie

Ailleurs dans le présent rapport annuel, vous trouverez les détails sur le travail réalisé et sur nos différentes réalisations dans les cinq secteurs de sensibilisation de base et cinq groupes de produits. Ces activités ont été entreprises dans le cadre de notre Plan stratégique 2020, et avec les intrants de nos membres sous forme de résolutions adoptées au cours de notre Assemblée générale annuelle. Ces références continuent de nous guider pour choisir, prioriser et planifier nos ressources pour l'année à venir.

Parce que nous vivons dans un monde en évolution continue, nous devons surveiller les menaces et possibilités potentielles dans notre secteur et ce, sans arrêt – et être prêts à y répondre rapidement et efficacement. Comme je l'ai mentionné, la surprenante proposition fiscale du gouvernement à l'été a exigé que nous portions une attention spéciale à cette question. Le CCH a rapidement répondu à la menace, en étant un des premiers groupes agricoles à rejoindre la Coalition pour l'équité fiscale pour les petites entreprises.

En ce qui touche le dossier de la protection des cultures, nous avons aussi attendu avec diligence les résultats des réévaluations et examens spéciaux et nous avons surveillé les décisions de l'ARLA sur une base régulière. Lorsqu'une nouvelle question est communiquée, nous distribuons les renseignements pertinents à notre groupe de travail et recueillons les rétroactions de nos membres pour notre réponse subséquente à l'ARLA.

Les nombreuses consultations lancées par le gouvernement cette année ont aussi exigé un temps et des ressources considérables pour préparer des commentaires représentatifs des préoccupations de notre secteur.

Tout au cours de toutes ses activités, le CCH a réussi à prévoir et à répondre adéquatement aux questions et possibilités émergentes grâce à ses communications continues entre le personnel, les groupes de travail et le leadership du CCH.

Nous avons entretenu des relations plus profondes et importantes avec des députés, sénateurs et ministères de l'administration fédérale, notamment avec des hauts représentants du Cabinet du Premier ministre, d'Affaires mondiales, de Commerce international, d'Innovation, Sciences et développement économique, de Santé, d'Environnement et Changements climatiques et bien sûr, d'Agriculture et Agroalimentaire. Nous avons aussi continué de communiquer avec les associations de l'industrie, et avons collaboré avec elles sur des questions d'intérêt mutuel, et nous avons participé sur une base régulière à des événements de l'industrie pour nous garder à la fine pointe des questions actuelles et découvrir de nouvelles possibilités.

Nous avons transmis des communications plus régulières et plus informatives à nos membres et nous avons clarifié nos positions de sensibilisation et à fréquence plus grande à l'industrie et aux intervenants du gouvernement. Nous croyons aussi à l'importance de visiter nos membres pour en apprendre davantage sur leurs problèmes et partager de l'information en personne. A cette fin, cette année, j'ai personnellement assisté à cinq assemblées générales annuelles de nos membres et je me suis rendue dans sept différentes provinces en 1,5 an, depuis le début de mon mandat au sein du CCH.

Nous avons mieux tiré profit de l'expertise de nos membres et groupes de travail pour appuyer nos activités de lobbying.

Nous appuyons mieux les secteurs des produits et plusieurs groupes de produits ont terminé un exercice de priorisation axé sur le financement des recherches en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture.

Toutefois, en regardant vers l'avenir, nous devons assurer que nos activités de tous les jours garantissent en fin de compte l'avenir de notre secteur à long terme. Nous devons examiner la façon dont les systèmes alimentaires canadiens et mondiaux évoluent et ce que nous pouvons faire pour assurer le succès de l'horticulture canadienne dans le monde émergent.

Comment pouvons-nous nous préparer pour cet avenir. Nous devons nous pencher sur la concurrence, la réglementation, l'innovation et la collaboration aux plus hauts niveaux. Voici la lentille à travers laquelle nous devons commencer à aborder le marché, les politiques et les questions liées aux exploitations agricoles sur place. Le temps est venu pour nous d'entamer ce plus grand dialogue avec nos membres et de planifier l'avenir à plus long terme au sein du CCN.

En nous préparant à célébrer le 100^e anniversaire du CCH en 2022, nous devons ajouter à notre Programme patrimonial, et adopter un processus pour identifier étudier davantage les thèmes précis qui seront critiques pour notre secteur au cours des quatre années à venir.

Je tiens à terminer en remerciant le personnel du CCH : Amy Argentino, Jennifer Babcock, Diane Elliott, Dave Folkerson, Caleigh Irwin, David Jones, Julie Paillat, Patti Proulx, Sharon Savoie et Linda Vinokuroff. Notre équipe est devenue plus forte, tirant profit des talents des uns et des autres, et nous soutenant les uns et les autres pour surmonter les défis. Le CCH s'améliore tous les jours grâce à vos efforts.

Je suis impatiente de travailler avec vous tous au cours de l'année à venir.



Rebecca A. Lee
Directrice générale

A close-up photograph of a pair of black pruning shears cutting through a green plant stem. The shears are positioned diagonally across the frame, with the blades meeting at the top. The plant has several bright green, serrated leaves. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting a garden or field setting. The overall lighting is bright and natural, highlighting the texture of the leaves and the metallic shears.

Gestion des risques de l'entreprise

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) aident les agriculteurs à gérer les risques qui menacent la viabilité de leur exploitation agricole. Ils offrent une protection contre différents types de pertes de revenus et de production.

Le CCH défend les intérêts des producteurs de fruits et de légumes dans le but d'assurer l'efficacité maximale des programmes de GRE du Canada : Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-protection et Agri-relance. À l'été 2017, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a annoncé des changements aux programmes Agri-investissement et Agri-stabilité qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Coalition pour la croissance agricole

En janvier 2017, six organisations agricoles se sont réunies pour former la Coalition pour la croissance agricole. En mai 2017, la Coalition a rencontré le ministre de l'Agriculture pour discuter de la nécessité d'effectuer un examen conjoint industrie-gouvernement de la série complète des programmes de GRE. La Coalition pour la croissance agricole comprend le CCH, la Fédération canadienne de l'agriculture, Grain Growers of Canada, le National Sheep Network, la Canadian Canola Growers' Association et Grain Farmers of Ontario.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture ont approuvé l'examen en juillet 2017. Le CCH s'efforce d'assurer la participation efficace de l'industrie et un examen significatif et complet des programmes.

La Coalition pour la croissance agricole a rencontré les principaux intervenants dans le dossier de la GRE, y compris des députés et des fonctionnaires du gouvernement, pour assurer que l'examen demeure une priorité en tant qu'enjeu pour l'industrie. En plus des activités de sensibilisation, la Coalition pour la croissance agricole finance une recherche visant à assurer qu'il y a des données suffisantes pour appuyer les recommandations de l'industrie.

Groupe d'experts-conseils

En décembre 2017, Mme Rebecca Lee, directrice générale du CCH, a été nommée membre d'un groupe formé de producteurs, d'universitaires et d'experts créé par le gouvernement dans le but de faire des commentaires et de donner une orientation à l'examen des programmes de GRE. Le travail du groupe permettra d'éclairer les ministres sur la façon d'améliorer l'efficacité et l'impact des programmes de GRE en répondant aux besoins futurs de l'agriculture. Un rapport sera présenté lors de la prochaine rencontre annuelle des ministres FPT en juillet 2018.

LA VOIE DE L'AVENIR

Le groupe d'experts-conseils sur la GRE et la Coalition pour la croissance agricole poursuivront l'examen de la série de programmes de GRE du Canada. Le but visé est que le groupe fasse des recommandations d'améliorations lors de la rencontre des ministres FPT en juillet 2018.

Nous verrons le Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA) entrer en vigueur en avril, avec des ajustements aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, bien qu'il reste à constater de quelle façon ces changements amélioreront la participation des producteurs. Les gouvernements provinciaux mettent la dernière main à leurs accords bilatéraux de financement pour la GRE et les programmes autres que ceux de la GRE dans le cadre du PCA, ce qui comprend le fonds d'investissement du gouvernement et les projets de recherche dans le cadre de la grappe d'innovation.



Membres de la Coalition pour la croissance agricole au Canada avec le ministre MacAulay.



Protection financière pour les vendeurs de produits frais

Parce que les fruits et légumes frais se gâtent rapidement, les vendeurs ne peuvent pas récupérer les produits qui n'ont pas été vendus. Aux États-Unis, si un acheteur de produits frais fait faillite, les producteurs ou les vendeurs peuvent se fier à la fiducie réputée prévue par la *Perishable Agricultural Commodities Act (PACA)* pour les aider à être payés pour leurs ventes. Le CCH a collaboré avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) et la Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes (DRC), formant ensemble l'Alliance pour les fruits et légumes frais, afin de promouvoir la création d'une fiducie réputée légale limitée similaire pour le secteur horticole du Canada. L'entrée en vigueur d'une telle fiducie permettrait de réduire considérablement les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et la vulnérabilité des petites entreprises et des communautés rurales. Elle permettrait également d'améliorer les relations commerciales avec les États-Unis, notre partenaire commercial le plus important et le plus grand, et d'entraîner la réinsertion des producteurs canadiens dans le programme américain.

Comparutions devant des Comités parlementaires

Le CCH a profité de ses deux comparutions devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire (AGRI) pour parler du manque de protection financière qui constituait une barrière douanière non tarifaire au commerce. Le Comité a subséquemment écrit deux lettres de soutien au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC) et au ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) les exhortant à se pencher sur le dossier et à agir.

Rencontres individuelles avec des députés et des sénateurs

En plus d'inclure le thème dans ses rencontres individuelles avec des députés tout au long de l'année, le CCH a fait de la protection financière le point central de la discussion lors de ses rencontres avec des députés et des sénateurs durant son événement annuel de sensibilisation Moisson d'automne sur la Colline du Parlement qu'il a organisé conjointement avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes.

Questions soulevées durant la période des questions

En juin 2017, le CCH a travaillé avec succès avec des députés fédéraux afin que la question de la protection financière pour les vendeurs de produits frais et de la création d'une fiducie similaire à celle de la PACA soit soulevée lors de la période des questions. La visibilité accrue qu'a permise cette question à la Chambre des communes a rappelé au gouvernement que cet enjeu est incroyablement important pour l'industrie.

Recommandation au Comité des finances

Grâce en partie au lobbying constant du CCH, le Comité permanent des finances du Canada a recommandé que le gouvernement crée une fiducie réputée similaire à celle de la PACA au Canada dans le cadre de ses recommandations pour le Budget 2018.

Question soulevée durant la renégociation de l'ALENA

Lors de ses présentations au représentant commercial des États-Unis et à Affaires mondiales Canada, le CCH a demandé que les vendeurs soient inclus dans la PACA et que le Canada crée une fiducie réputée réciproque. Le CCH continue de promouvoir le résultat gagnant-gagnant qu'une fiducie réputée du Canada permettrait d'atteindre durant la renégociation ou en parallèle de l'ALENA.

Réponse d'AAC et d'ISED

En janvier 2018, le Comité de l'agriculture (AGRI) a reçu une réponse à sa lettre adressée aux ministres d'AAC et d'ISDE. Les ministres ont répondu en expliquant qu'aucun suivi ne serait fait pour établir une fiducie de fonds réputés détenus de genre PACA que nous cherchions à obtenir. La décision a été basée sur des informations inexactes et l'Alliance pour les fruits et légumes frais (CCH, ACDFL, DRC) a déjà pris des mesures pour continuer de préconiser le changement. Nous n'arrêterons pas nos efforts jusqu'à ce que notre secteur obtienne la protection dont il a besoin.

REGARD VERS L'AVENIR

Le CCH continue de collaborer avec l'ACDFL et la DRC pour faire progresser le dossier de la protection financière vers un résultat positif pour l'industrie.





Équité fiscale

À l'été 2017, le CCH et ses membres ont été ébranlés par une annonce du gouvernement proposant des changements aux lois fiscales des petites entreprises du Canada.

Le gouvernement proposait de cibler la répartition du revenu, les exemptions à vie pour gains en capital et les investissements passifs. Même si l'objectif du gouvernement était de rendre le système fiscal plus équitable pour tous les Canadiens, ces changements auraient eu des effets néfastes graves sur la collectivité agricole et les petites entreprises du Canada.

En raison d'une action rapide de la part du CCH et des organisations de l'industrie à l'échelle du pays, Finances Canada a révisé sa législation proposée et, à la suite d'une pression énorme exercée par le public, a également réduit le taux d'imposition des petites entreprises, comme il l'avait promis auparavant.

Finances Canada a précisé ses règles concernant la répartition du revenu, a déclaré que le ministère n'appliquerait pas les mesures proposées pour limiter l'accès aux exemptions à vie pour gains en capital (qui auraient touché involontairement, mais le plus durement, les agriculteurs) et qu'il renonçait aux mesures liées à la conversion du revenu en gains en capital.

Il est rare que le gouvernement effectue un tel revirement politique complet dans un laps de temps aussi court. Cette réussite est un testament aux efforts concertés de plus de 80 organisations, dont un bon nombre avec qui le CCH n'avait pas été en contact auparavant, travaillant ensemble à l'atteinte du même objectif.

Coalition pour l'équité fiscale envers les PME

Le CCH a été l'un des premiers participants à la Coalition pour l'équité fiscale envers les PME. Cette dernière a écrit une lettre au ministre des Finances qui a été publiée en première page du Globe and Mail le 31 août 2017. Au cours des mois qui ont suivi, le CCH et la coalition ont présenté une lettre de suivi répondant aux arguments contradictoires du ministre des Finances et ont collaboré avec d'autres représentants de l'industrie pour promouvoir la révision des changements fiscaux proposés. Le 18 septembre, une annonce publicitaire de cette coalition a également paru dans le Hill Times.

Rencontres avec le Cabinet du Premier ministre

Le CCH et le Cabinet du Premier ministre ont eu une bonne et franche discussion pour préciser les enjeux entourant les investissements passifs, plus particulièrement lorsque des agriculteurs mettent de l'argent de côté pour des besoins futurs. À la suite de ces discussions, le CCH a fait une enquête plus poussée sur les enjeux reliés aux transferts intergénérationnels et la façon d'assurer que les agriculteurs ne sont pas maltraités dans le processus. Le CCH a mis l'accent sur le besoin de précision et d'orientation entourant le test de vraisemblance que les agriculteurs devraient subir et a offert de travailler avec le Cabinet du Premier ministre sur ces définitions afin que les agriculteurs soient traités équitablement.

Témoignage devant des comités parlementaires

M. Mark Wales, président du Comité de gestion des activités et des finances du CCH, a abordé la question de l'incidence fiscale pour les agriculteurs durant son témoignage devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Interventions dans les médias

M. Mark Wales a discuté des changements fiscaux proposés et de leurs conséquences pour les agriculteurs dans de nombreux médias, y compris les suivants : Business News Network (BNN), Zoomer TV (devant un public en studio), CBC the Current, CBC Power & Politics, CBC London, Lake 88 Rural Radio et le Globe and Mail.



Rencontres avec le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire

Un membre du conseil d'administration du CCH, M. Fred Steele, a discuté avec le ministre MacAulay et d'autres députés, des maires et des représentants de Chambres de commerce à Kelowna, en Colombie-Britannique, durant la réunion du caucus libéral. Le CCH a subséquemment écrit une lettre au ministre MacAulay sur la question de l'impôt des sociétés. La lettre qui décrivait l'incidence des changements proposés auprès des agriculteurs a également été envoyée au Premier ministre, au ministre des Finances et au président du Comité des finances en plus de tous les membres des Comités de l'agriculture et des finances de la Chambre des communes.

LA VOIE DE L'AVENIR

Les changements aux règles de la répartition du revenu ont été annoncés en décembre et il semble que les membres de la famille qui contribuent à l'entreprise auront de nombreuses possibilités de recevoir des dividendes sans subir de pénalité induite.

Nous continuerons de surveiller toutes les facettes de l'équité fiscale et d'effectuer une analyse du Budget 2018 ainsi que les nouvelles règles concernant les investissements passifs pour vérifier tous les impacts potentiels sur les membres du CCH.

Séances de discussion ouverte

Le CCH a participé à des séances distinctes de discussion ouverte sur l'impôt des sociétés organisées par la chef adjointe de l'opposition, Mme Lisa Raitt, et le porte-parole en matière de finances du PCC, M. Pierre Poilievre.

Journées de lobbying sur les serres

Le CCH a discuté d'équité fiscale avec huit députés, y compris le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire, durant son activité intensive de deux jours sur la promotion des serres sur la Colline du Parlement.

Groupe de travail technique sur la fiscalité de la FCA

Le CCH a participé à des appels hebdomadaires du Groupe de travail technique sur la fiscalité de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) avec d'autres associations agricoles dans le but de mettre l'enjeu au premier rang des priorités du gouvernement pour les agriculteurs.

Études de cas

Le CCH a contribué à une série d'études de cas qui ont servi à démontrer les conséquences des changements fiscaux proposés sur les activités des entreprises agricoles.



Protection des cultures

Le producteurs de fruits et de légumes utilisent un large éventail de stratégies de protection des cultures, comme les plans intégrés de gestion des parasites et les pesticides approuvés par le gouvernement pour assurer la santé des cultures, la sécurité des Canadiens et la salubrité globale des aliments du Canada.

La santé des plantes, la biosécurité et les évaluations à jour des risques de parasites sont toutes des composantes clés de l'accès au marché et sont importantes pour la protection de l'environnement. Le CCH développe et avance des politiques et programmes de gestion de protection des cultures qui soutiennent l'accès au marché et qui favorisent la viabilité économique et la compétitivité des producteurs de fruits et légumes du Canada, tout en fournissant des aliments sécuritaires et sains aux consommateurs à travers le pays.

Nouveau poste : Gestionnaire, Protection des cultures

Étant donné le nombre croissant de réévaluations et la priorité élevée de ce dossier, un poste permanent a été créé à l'intérieur du CCH. Caleigh Irwin a joint l'équipe du CCH dans le poste de gestionnaire, Protection des cultures en septembre 2017.

Pesticides à usage limité

CHC a agi comme membre du comité d'organisation du Sommet mondial sur les pesticides à usage limité qui a eu lieu à Montréal, Québec. Le CCH a collaboré à l'établissement de l'ordre du jour de l'événement, il a hébergé le système d'enregistrement en ligne à l'événement et il a participé au Sommet. Le CCH a aussi participé aux Ateliers canadiens sur l'établissement des priorités en matière de biopesticides et de pesticides à usage limité. Il assistera aussi aux Ateliers 2018 à Gatineau au mois de mars qui aborderont les échéances reportées pour les examens des étiquettes.

Réévaluations

Le CCH continue de surveiller 31 différentes réévaluations de l'ARLA et il vérifie continuellement les annonces de nouvelles réévaluations et de nouveaux examens spéciaux.

Une liste complète des réévaluations de l'ARLA est disponible aux pages 16-20.

Commentaires soumis

En 2017, le CCH a soumis des commentaires sur six produits chimiques différents. Plus précisément, nous avons présenté des commentaires sur la cyhalothrine-lambda et le phosmet (pour les deux produits, nous avons proposé l'abandon de toutes les utilisations agricoles), la perméthrine (relativement à la période prolongée pour replanter), le dichlorvos (pour lequel l'abandon progressif était proposé pour toutes les utilisations en serre), le quinoxyfen (pour lequel l'abandon était proposé) et l'éthéphon (mesures

d'atténuation des risques proposées, comme l'abandon de l'utilisation sur les pommiers lorsqu'ils contiennent des fruits).

Il est impératif que les producteurs s'impliquent dans le processus de consultation parce que, pour appuyer leurs analyses, les agents de réglementation ont besoin de données sur l'utilisation réelle basées sur l'expérience des producteurs. Par exemple, en mars 2017, l'ARLA a indiqué qu'elle songeait à réviser son évaluation des risques du chlorothalonil, en se basant sur les commentaires des producteurs. Les producteurs peuvent consulter une liste à jour des consultations actuelles de l'ARLA dans chaque Avis aux membres.

Néonicotinoïdes

Les 7 et 9 mars 2017, le CCH a fait une présentation sur les réévaluations des néonicotinoïdes au Comité parlementaire permanent sur l'agriculture et l'agroalimentaire.

Grâce en partie à la présentation du CCH, Pat Finnigan, président du Comité parlementaire permanent sur l'agriculture et l'agroalimentaire a transmis une lettre au ministre de la Santé sur la réévaluation de l'imidaclopride par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Dans sa lettre, M. Finnigan a exprimé des inquiétudes au sujet du manque de transparence du processus utilisé par l'ARLA et a expliqué que le dialogue avec les parties intéressées doit être amorcé plus tôt au cours du processus de réévaluation avant que les décisions soient publiées pour permettre que des intrants scientifiques et données nouvelles soient obtenus.

Le CCH a mené plusieurs rencontres de sensibilisation en personne avec des députés et hauts dirigeants du gouvernement dans les ministères d'Agriculture et Agroalimentaire et du Commerce international.

La décision finale pour l'imidaclopride est attendue en décembre 2018. Les décisions proposées des réévaluations ont été publiées pour l'examen spécial

de la clothianidine et du pollinisateur thiaméthoxame. Des commentaires seront soumis à l'ARLA, surtout au sujet de l'abandon de l'utilisation pour les pommes, mais l'effort déployé par l'ARLA pour obtenir et analyser de grandes quantités de données est notable.

Fongicides du Groupe M

Le CCH a rencontré le ministre Lawrence MacAulay d'AAC pour discuter de la réévaluation par l'ARLA des fongicides du groupe M, et des limites du budget de l'ARLA. Le CCH continuera de travailler sur les réévaluations des fongicides du groupe M, étant donné que l'abandon de toutes les utilisations aurait des effets nuisibles sur l'horticulture au Canada.

Pollinisateurs

Tout au long de 2017, le CCH a travaillé avec CropLife Canada et d'autres intervenants, notamment le Conseil canadien du miel, 4-H Canada, Collectivités en fleurs et Pollinator Partnership Canada sur une campagne de sensibilisation en cours nommée « Précieuses abeilles » pour promouvoir la santé des abeilles de miel au Canada. La campagne a servi à distribuer plus de 185 487 trousseaux de semences favorables aux pollinisateurs depuis 2015 et l'année dernière a atteint plus de 30 millions de mentions à travers tous les médias.

Le CCH siège aussi à la Table annuelle sur la santé des abeilles, qui se concentre sur les facteurs biotiques et abiotiques qui affectent la santé des pollinisateurs au Canada. Le contrôle du parasite Varroa, les pesticides et les guides de plantation des pollinisateurs ont été les principaux sujets de discussion.

Stratégie de l'ACIA sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada

Au début de l'année dernière, le gouvernement, l'industrie, le monde académique et d'autres intervenants qui jouent un rôle dans la protection de la santé des végétaux et des animaux ont mis la touche finale au cadre de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux comme voie pour assurer la protection des ressources en végétaux et en animaux du Canada de façon collaborative. Le CCH était membre du Comité directeur de la Stratégie et du groupe de travail qui s'est penché sur la prévention. Le CCH a été invité à participer à l'Équipe de travail sur la mise en œuvre de la Stratégie sur la santé des végétaux pour 2018.

Un Réseau canadien de plantes propres

L'ACIA vise à développer et instaurer un programme similaire au National Clean Plant Network établi aux États-Unis et le CCH participe à des ateliers pour guider l'orientation et l'étendue du projet. Ce réseau permettrait la mobilisation des données et la communication entre les agences, l'industrie, les laboratoires et les autres intervenants et placerait l'accent sur la surveillance, la recherche et la détection des parasites et des espèces envahissantes.

Exposition après l'application

Le CCH a déployé des efforts pour faire ajouter une exigence dans les contrats du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), pour la sécurité du travailleur après l'application. Des inquiétudes relatives à l'exposition après l'application dirigent aussi plusieurs décisions de l'ARLA relatives à ses réévaluations et ses mesures d'atténuation. Le CCH travaille avec l'ARLA et d'autres parties intéressées pour trouver les lacunes dans les données sur l'exposition après l'application et pour les aborder.

Groupe de travail technique de l'ALENA

Le CCH a assisté à la rencontre du Groupe de travail technique de l'ALENA sur les pesticides en novembre 2017. Cette réunion annuelle rassemble des représentants de l'industrie, du gouvernement et des producteurs qui discutent de l'harmonisation de la réglementation sur les pesticides, à partir des LMR jusqu'aux réévaluations entre les trois pays.

Harmonisation

L'harmonisation tant des LMR que des réévaluations est un enjeu continu et le CCH s'en occupe à l'heure actuelle. La collaboration et l'harmonisation, surtout avec la *U.S. Environmental Protection Agency*, pourrait optimiser le processus de réévaluation, mais il y a plusieurs obstacles qui existent à cause du climat politique actuel.

Tournée sur la protection des cultures

Le CCH a organisé une tournée de trois exploitations agricoles dans la région d'Ottawa à l'intention des représentants du gouvernement et de l'industrie. Les participants à la tournée ont vu les pratiques de protections des cultures utilisées dans les exploitations agricoles et ont discuté des questions prioritaires avec des agriculteurs en personne. Des membres du personnel de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, du Centre de la lutte antiparasitaire, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont participé au nom du gouvernement. De l'industrie, le CCH a accueilli des représentants de de l'Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association et de Flowers Canada.

REGARD VERS L'AVENIR

Le CCH continuera de surveiller et de répondre à la fréquence à la hausse des réévaluations. L'intrant des producteurs, sous forme de commentaires ou de réponses à des enquêtes est indispensable à ce processus. Le plan de travail de l'ARLA est en retard et elle prévoit réaliser a un nombre plus élevé de réévaluations prévues et d'exams spéciaux. Le CCH continue de faire de la sensibilisation au fait que l'ARLA a besoin de soutien et de financement supplémentaires.

Des discussions sur l'atténuation de l'exposition des travailleurs après l'application ont débuté et le CCH continuera de travailler avec les intervenants pour déterminer la façon dont les lacunes dans les données peuvent être comblées et le meilleur moyen possible d'utiliser l'information.

Dans le tableau suivant :

Violet : Fongicide

Vert : Herbicide / Régulateur de croissance des plantes

Bleu : Insecticide

FONGICIDES

Ingrédient actif	Mancozèbe* Groupe M	Metirame* Groupe M	Ferbame Groupe M	Zirame Groupe M	Thirame Groupe M	Chlorothalonil Groupe M	Iprodione Groupe 2
Nom commercial	DITHANE Fongicide	POLYRAM Fongicide	FERBAM Fongicide	ZIRAM Fongicide	THIRAM Fongicide	BRAVO Fongicide	ROVRAL Fongicide
État de la consultation	27 sept. 2013 Réponse soumise En attente de la décision finale Mars 2018	18 sept. 2014 Réponse soumise En attente de la décision finale Mars 2018	27 mai 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Juin 2018	27 mai 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Juin 2018	27 mai 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Juin 2018	10 juin 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Mars 2018	15 juil. 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Mars 2018
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Abandon de certaines utilisations et limites sur les utilisations restantes (l'application aérienne sur toutes les cultures est limitée à 1 par saison)	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de certaines utilisations et limites sur les utilisations restantes	Abandon de toutes les utilisations
Utilisations horticoles proposées à être abandonnées (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> • Pomme de terre (semence) • Tomate (de serre) • Pomme • Poire • Raisins <p>*l'application saisonnière totale de mancozèbe et de métirame ne peut pas dépasser la quantité saisonnière maximale de l'un ou de l'autre produit actif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pomme de terre • Tomate • Asperge • Carotte • Céleri • Pomme • Raisins <p>* l'application saisonnière totale de mancozèbe et de métirame ne peut pas dépasser la quantité saisonnière maximale de l'un ou de l'autre produit actif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concombre de serre, Tomate, Laitue de serre, Pomme, Poire, Abricot, Cerise, Pêche, Prune, Mûre, Mûre de Boysen, Ronce des champs, Framboise, Bleuet, Canneberge, Groseille, Raisins 	<ul style="list-style-type: none"> • Tomate • Concombre, Melon, • Courge, Citrouille, Pomme (C.-B. seulement), • Pêche (C.-B. seulement), • Abricot (C.-B. seulement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Céleri • Patate douce • Pomme • Pêche • Prune • Fraise • Traitement de semence (betterave, brocoli, chou de Bruxelles, chou, carotte, chou-fleur, céleri, laitue, poivron, radis, épinard, panais, aubergine, tomate, oignon, haricot commun, pois, courge, citrouille, melon d'eau, concombre, cantaloup, oignon) 	<ul style="list-style-type: none"> • Brocoli • Choux de Bruxelles • Chou • Chou-fleur • Maïs (sucré) • Céleri • Oignon (sec et vert) • Cerise (aigre-douce) • Pêche • Nectarine • Bleuet (corymbes et bas) • Canneberge 	<ul style="list-style-type: none"> • Chou (entreposé) • Chou-fleur, Ail (trempage avant plantation) • Laitue • Oignon • Haricot commun • Poireau • Pomme de terre (traitement des semences) • Concombre de serre • Laitue de serre • Tomate de serre Abricot • Cerise • Pêche • Prune • Framboise Fraise Raisin • Traitement des semences Ginseng (carotte)

FONGICIDES

Ingrédient actif	Captane Groupe M	Fosetyl-al Groupe 33	Trichoderma Harziaianum Souche Krl-Ag2 Groupe BM02	Quinoxyfen Groupe E1	Folpet Groupe M	Streptomyces Griseoviridis Souche K61
Nom commercial	CAPTAN Fongicide	ALIETTE Fongicide	ROOTSHIELD Fongicide biologique	QUINTEC Fongicide	FOLPAN Fongicide	MYCOSTOP Biofongicide
Statut de la consultation	July 30, 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Mars 2018	PRVD2017-19 Décision proposée Dû : 29 jan. 2018	PRVD2017-20 Décision proposée	PRD2018-01 Décision proposée En attente de la décision finale	Déc. 2017	Fév. 2018
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Abandon de certaines utilisations et limites sur les utilisations restantes	Changement faits à l'EPI et au matériel d'application. DR plus élevé pour les pommes, mûres, bleuets en corymbes, framboises rouges/noires, raisins, légumes à feuilles du genre Brassica, oignons, épinards et plantes ornementales. Toutes les autres cultures ont un DR minimum de 12 heures.	Acceptable pour enregistrement continu aux fins de vente d'utilisation	Abandon progressif de toutes les utilisations sur 3 ans		
Utilisations horticoles impactées (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisations en serre (sauf le sol) • Pomme • Poire • Cerise • Prune • Pêche • Nectarine Abricot • Raisin • Citrouille • Courge • Tomate Fraise • Mûre de Logan Bleuets Mûre Framboise • Traitement de semences de fèves sur la ferme 	<ul style="list-style-type: none"> • Pommes, ginseng, framboises rouges/noires, mûres, canneberges, raisins, fraises, laitue, laitue de serre (en C.-B.), épinards, oignons, légumes-tiges et légumes pommés du genre Brassica, légumes en feuilles du genre Brassica, greffes de légumes-tiges et de légumes pommés du genre Brassica en serre, Greffe de légumes verts à feuilles du genre Brassica en serre, chou-rave, rutabaga, endive belge, bleuets en corymbes 	<ul style="list-style-type: none"> • Serre : Poivrons, tomates, concombres, Transplantation de légumes, fraise, laitue, légumes-fruits, cucurbitacées. • Champs : houblon, ginseng, fraise, laitue, légumes-fruits, cucurbitacées, pois, fèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Fruit à noyau, raisin, fraise, melons, citrouille, courges d'hiver, laitue pommée et en feuilles 	<ul style="list-style-type: none"> • Pommes, pommets, raisins, fraises, canneberges, concombres, melons, citrouilles, courges, tomates 	<ul style="list-style-type: none"> • Serre : concombre, tomate, poivron

HERBICIDE / RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES

Ingrédient actif	Linuron Groupe 7	Éthéphon	(z,z)-3,13- Octadécadiényle d'acétate	Fomésafène Groupe 14	Linuron Groupe 7
Nom commercial	LOROX Herbicide	ETHREL Régulateur de croissance de plante	ISOMATE Substance causant la confusion sexuelle	REFLEX Herbicide	LOROX Herbicide
État de la consultation	24 sept. 2012 Réponse soumise En attente de la décision finale Déc. 2019	Déc. 2017 PRVD2018-01 Dû : 26 avril 2018	Fév. 2018	Mars 2018	Examen spécial Mars 2018
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Abandon de toutes les utilisations	Atténuation des risques: Annulation de l'utilisation sur les pommiers lorsqu'ils contiennent des fruits. Révocation des LMR des pommes, jus de pomme, agrumes, raisin, raisin. EPI supplémentaire et quantité restreinte de traitement par jour EPI supplémentaire et volume restreint de manutention/jour. DR plus long pour certaines activités après l'application. Zones-tampons, déclaration de danger sur les étiquettes, bandes végétales et PGE.			
Utilisations horticoles impactées (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> • Asperge • Carotte • Cumin • Céleri • Coriandre • Fenouil • Panais • Pomme de terre • Pomme • Pêche • Poire • Prune • Cerise • Maïs sucré de Saskatoon 	<ul style="list-style-type: none"> • Tomate, pomme, bleuet, cerise 	<ul style="list-style-type: none"> • fruit à pépins, fruit à noyau, noisetier, bleuet en corymbe 	<ul style="list-style-type: none"> • Fèves, pois, concombre, pommes de terre, fraises (vivaces) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pomme de terre, panais, carottes, asperge, arbres fruitiers, baies de Saskatoon

INSECTICIDES

Ingrédient actif	Cyperméthrine Groupe 3	Imidaclopride Groupe 4	Cyhalothrine-lambda Groupe 3	Phosmet Groupe 1B	Perméthrine Groupe 3A
Nom commercial	RIPCORD Insecticide	ADMIRE Insecticide	MATADOR Insecticide	IMIDAN Insecticide	AMBUSH, POUNCE Insecticide
État de la consultation	30 août 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Sept. 2018	23 nov. 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Déc. 2018	Jun 23, 2017 Réponse soumise En attente de la décision finale Mars 2019	30 juin 2017 Réponse soumise En attente de la décision finale Décembre 2018	PRVD2017-18 Réponse soumise En attente de la décision finale Juin 2019
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Diminution du nombre d'applications pour certaines utilisations et vastes zones-tampons	Annulation de toutes les utilisations agricoles	Annulation de toutes les utilisations agricoles	Annulation de toutes les utilisations agricoles	Annulation de l'utilisation sur les champignons et certains types d'applications. Méthodes d'atténuation des risques : intervalle de 60 jours pour replanter pour toutes les cultures céréalières et alimentaires non enregistrées, DR minimum de 12 heures, nombre réduit d'applications sur les tomates (de 6 à 5), EPI supplémentaire, application restreinte pendant la floraison des cultures, directions sur l'étiquette pour minimiser la dérive de pulvérisation, zones-tampons de vaporisation, introduction, introduction de bandes filtrantes végétales.
Utilisations horticoles impactées (*décision finale)		<ul style="list-style-type: none"> • Pommes de terre, Légumes-racines (1-B) • Légumes-tubercules et Légumes-cormes (1-D), Patates douces, Feuilles des légumes-racines et légumes-tubercules (2), Légumes verts à feuilles (4-A), Pétioles à feuilles (4-B), Légumes-feuilles du genre Brassica (5), Légumineuses (6), Légumes-fruits (sauf cucurbitacées 8), Cucurbitacées (9), Fruits à pépins (11), Fruits à noyau (12) • Baies –petits fruits (13-A,B,F,G), Canneberges, Herbes (19-A), Artichauts au cardon, • Traitements des semences, • Sillon de serre (douchage et irrigation) • Tomates, Concombres, Poivrons, Aubergines, Laitue, Brassica 5A 	<ul style="list-style-type: none"> • Pommes • Pêches/Nectarines • Fraises • Pommes de terre • Tomates • Maïs (sucré) • Légumes bulbeux • Laitue (en pomme, en feuille) • Cerisier de Virginie • Légumes-feuilles du genre Brassica (5A) • Céleri • Légumineuses (6) • Asperges (fougères) • Laitue de serre • Patates douces • Carotte • Baies de Saskatoon • Cucurbitacées (9) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pommes* • Bleuets* • Carotte • Céleri • Cerises (sûres)* • Canneberges • Raisin* • Poire* • Pêche* • Prune* • Pomme de terre • *contrôle la drosophile aux ailes tachées 	<ul style="list-style-type: none"> • Asperges, betteraves, carottes, crucifères maraichères (chou, chou-fleur, brocoli, chou de Bruxelles), lentille, laitue, oignon, pois, poivron, pomme de terre, brocoli chinois, maïs sucré, concombre de serre, ginseng, champignon, choux chinois pak-choï, radis, raifort, haricot commun, tomates (serre et champs), panais, pommes, bleuets (année végétative seulement), poire (est du Canada, Colombie-Britannique), pêches, nectarines, prunes, raisins

INSECTICIDES

Ingrédient actif	Dichlorvos Groupe 1B	Clothianidine (pollinisateurs) Groupe 4A	Thiaméthoxame (pollinisateurs) Groupe 4A	Dichlorvos Groupe 1B	Chlorpyrifos Groupe 1B
Nom commercial	DDVP Insecticide	CLUTCH Insecticide	CRUISER, ACTARA Insecticide	DDVP Insecticide	DURSBAN, LORSBAN Insecticide
État de la consultation	PRVD2017-16 Réponse soumise En attente de la décision finale Sept. 2019	PRVD2017-23 PRD2017-17 Décision proposée : Mars 19	PRVD2017-24 PRD2017-18 Décision proposée Dû : Mars 19	Examen spécial REV2018-01 Dû : 5 mars 2018	Mars 2018
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Abandon progressif de toutes les utilisations en serre	Abandon progressif de l'application foliaire sur les arbres de verger et les fraises Réduire le nombre maximal d'applications foliaires sur les cucurbitacées à 1x/saison	Abandon progressif de l'application foliaire et au sol sur les plantes ornementales Abandon progressif de l'application au sol sur les baies, cucurbitacées, légumes-fruits Abandon progressif de l'application foliaire sur les arbres de verger Pas de vaporisation avant/pendant la floraison sur : légumineuses, légumes-fruits extérieurs, baies	Pas de risque inacceptable pour la santé humaine et l'environnement, en tenant compte de l'entrée en vigueur des conditions proposées d'utilisation de PRVD2017-16	
Utilisations horticoles impactées (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> Concombre et tomates de serre 	<ul style="list-style-type: none"> Pomme de terre (traitement de semences Nipsit), Patates douces, fruits à pépins, raisins, fraises, cucurbitacées, fruits à noyau 	<ul style="list-style-type: none"> Maïs sucré, fèves, pois, cucurbitacées, pommes de terre, légumes à feuilles (groupe 4), légumes du genre Brassica (groupe 5), légumes-fruits (groupe 8-09), pommes, pommettes, poires, pomme-poire, légumes racines, mûres et framboises, petits fruits, cerises, baies à croissance basse, poivrons des champs, poivrons de serre 	<ul style="list-style-type: none"> Concombres et tomates de serre 	<ul style="list-style-type: none"> Fraises, céleri, concombre, poivron (vert), chou pak-choï, brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur, chou chinois, ail, rutabaga, pomme de terre, oignon, carotte, radis du Japon, radis, brocoli chinois, oignon vert, maïs sucré, échalote

INSECTICIDES

Ingrédient actif	Naled Groupe 1B	Clothianidine (invertébrés aquatiques) Groupe 4A	Thiaméthoxame (invertébrés aquatiques) Groupe 4A
Nom commercial	DIBROM Insecticide	CLUTCH Insecticide	CRUISER, ACTARA Insecticide
État de la consultation	Examen spécial Mars 2018	Examen spécial Juin 2018	Examen spécial Juin 2108
Proposed Decision Impacting Horticulture			
Aliments issus de l'horticulture Utilisations qu'il est proposé d'abandonner (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> Fèves, pois, brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur, laitue, pomme de terre, tomate, fraise, plantes ornementales, oignons, tomate de serre, concombre de serre, roses de serre et fleurs coupées, aubergine de serre, poivron de serre 	<ul style="list-style-type: none"> Pomme de terre (traitement de semences Nipsit), Patate douce, fruits à pépins, raisin sec, fraise, cucurbitacées, fruits à noyau 	<ul style="list-style-type: none"> Maïs sucré, fèves, pois, cucurbitacées, pommes de terre, légumes à feuilles (groupe 4), légumes du genre Brassica (groupe 5), légumes-fruits (groupe 8-09), pommes, pommettes, poires, pommes-poire, légumes racines, mûres et framboises, petits fruits, cerises, baies à croissance basse, poivrons des champs, poivrons de serre





De la gauche à la droite :
Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, en compagnie de Rebecca Lee, CHC directrice générale, Charles Stevens, président du Comité consultatif sur la protection des cultures (CCPC) du CCH, et Craig Hunter membre du CCPC.



Bob Mitchell, propriétaire des serres SunTech, décrit l'utilisation des désinfectants pour nettoyer la serre après la saison des cultures.



Un participant prend des notes pendant la tournée d'information sur la protection des cultures.



Main-d'œuvre

La main-d'œuvre a un impact majeur sur la production canadienne de fruits et légumes. Sans les effectifs nécessaires pour les faire pousser et les récolter, les fruits et les légumes pourrissent dans les champs, dans les arbres ou sur les vignes, entraînant un gaspillage et des pertes financières.

Les producteurs canadiens cherchent d'abord à embaucher des travailleurs locaux. Lorsqu'ils ne peuvent pas trouver suffisamment de travailleurs canadiens, ils ont accès au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). Alors que des problèmes surgissent dans l'utilisation de ces programmes, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) collabore avec divers ministères du gouvernement, y compris Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Emploi et Développement social Canada (EDSC) ainsi qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), pour éliminer ou réduire les obstacles.

M. Murray Porteous et son équipe.

Photo gracieuseté du journal « The Grower » (www.thegrower.org).

Examen de l'agriculture primaire

EDSC collabore avec AAC dans le cadre d'un examen en trois étapes du volet de l'agriculture primaire du PTET. L'examen comprend également le PTAS. En novembre 2017, le CCH a soumis des recommandations incluant l'élargissement des définitions des termes « agriculture primaire » et « exploitation agricole » pour assurer que toutes les exploitations agricoles aient accès à ces programmes, mettre en œuvre un programme d'employeurs de confiance et examiner le processus de vérification de l'intégrité, entre autres recommandations. Le CCH continue de participer activement au processus d'examen alors qu'il se poursuit.

Moisson d'automne 2017

En novembre 2017, le CCH et un bon nombre de ses membres ont exercé des pressions sur le gouvernement fédéral durant des rencontres avec des députés et des sénateurs. Ces rencontres ont constitué une occasion importante pour les producteurs de discuter des problèmes de main-d'œuvre en termes réels avec les législateurs au Canada. Grâce à ces rencontres, plus de 50 parlementaires ont acquis une meilleure connaissance des programmes de travailleurs agricoles internationaux du Canada et un bon nombre d'entre eux, y compris Lawrence MacAulay, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire, ont indiqué qu'ils s'engageraient plus activement en contribuant à régler nos problèmes non résolus dans ce dossier.

Les rencontres se sont tenues dans le cadre de l'événement Moisson d'automne 2017 qui était un effort de sensibilisation intensif sur la Colline du Parlement organisé conjointement avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL).

Partenariat avec le CCRHA

Le CCH a officialisé une entente de partenariat avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) qui nous permet d'améliorer nos efforts de lobbying. Le CCRHA, un organisme de recherche indépendant, nous fournit des données et des informations contextuelles pour appuyer nos positions et nous a aussi aidé à ouvrir des portes et à faciliter des rencontres. Comme avantage lié à notre partenariat, chaque Avis aux membres du CCH contient des liens à des ressources utiles du CCRHA.

Visite d'exploitations agricoles d'EDSC

En août 2017, le CCH et le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) ont organisé une visite d'exploitations agricoles pour EDSC, AAC ainsi qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les fonctionnaires du gouvernement ont été en mesure d'observer le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) en action dans 12 différentes exploitations agricoles de leur choix. Les participants à la visite ont affirmé qu'il n'y avait aucune preuve de mauvais traitements infligés aux travailleurs, de logements inacceptables, de refus de soins de santé ou de privation de droits de la personne, contrairement à ce que croient certains groupes activistes.

Processus de demande accéléré

S'inspirant en partie de la réussite du lobbying effectué par le CCH, le gouvernement du Canada considère tomber l'exigence de publiciser un poste durant deux semaines avant qu'un travailleur puisse être transféré entre des exploitations agricoles. Le CCH a demandé au gouvernement d'aller encore plus loin et de laisser tomber l'exigence lorsqu'un travailleur doit être remplacé complètement (par exemple, en cas de maladie grave ou d'urgence familiale), ce que le gouvernement considère également à présent.

Programme d'employeurs de confiance

La création d'un statut d'employeur de confiance faciliterait les études d'impact sur le marché du travail (EIMT) et allégerait le fardeau administratif. Pour les producteurs, ceci voudrait dire moins de paperasse, moins de stress, demandes plus rapides et plus grande confiance à se procurer des travailleurs. Pour les administrateurs, cela voudrait dire moins de temps et moins de ressources nécessaires pour examiner et corriger les demandes, permettant ainsi aux employés de se concentrer sur des préoccupations plus prioritaires.

Le Comité des finances du Parlement a recommandé la création d'un programme d'employeurs de confiance dans le cadre du PTAS pour le Budget 2018. Le CCH a demandé ce modèle pour les deux volets agricoles du PTAS et du PTET. Nous travaillons sur un modèle pour les deux programmes avec le CCRHA, la Fédération canadienne de l'agriculture et l'ACDFL.

Vérification de l'intégrité

De nombreux producteurs de fruits et légumes qui emploient des travailleurs agricoles internationaux ont fait l'objet de vérifications de l'intégrité axées sur le risque en 2017. Ceci peut constituer une expérience très stressante pour des familles d'agriculteurs et leurs relations d'affaires parce que le processus actuel de vérification n'informe pas les employeurs de la raison qui motive leur vérification et met en péril leur accès à une source fiable de main-d'œuvre pour la prochaine année. Le CCH travaille en étroite collaboration avec les personnes qui sont touchées par les vérifications de l'intégrité afin d'améliorer les communications avec le gouvernement et de promouvoir une administration cohérente de la part des agents de Service Canada et d'EDSC.

Travail en retard des EIMT

Les administrateurs des organisations de main-d'œuvre — FARMS (Ontario), FERME (Québec) et WALI (C.-B.) — font tout ce qu'ils peuvent pour aider le gouvernement à rattraper le retard accumulé dans les études d'impact sur le marché du travail (EIMT). Le CCH collabore avec des hauts fonctionnaires afin de contribuer à l'élaboration d'une orientation stratégique dans le but d'améliorer la façon dont les demandes sont traitées. Entre-temps, le CCH continue d'exhorter le gouvernement à composer avec l'arriéré des demandes de travailleurs agricoles internationaux et d'exprimer à quel point les retards dans l'arrivée des travailleurs ont un impact négatif sur les exploitations agricoles. Le ministre MacAulay s'est personnellement engagé en notre nom à régler ces problèmes.

Campagne de sensibilisation à la main-d'œuvre

En réponse à la pression publique croissante contre les programmes des travailleurs agricoles internationaux, le CCH prépare une campagne de sensibilisation qui présentera des histoires touchantes de travailleurs, de leur famille et d'agriculteurs qui les embauchent. Le CCH a obtenu le financement nécessaire d'un réseau de commanditaires à l'échelle du pays et a accordé un contrat à une entreprise médiatique (Hyperactive) pour produire les vidéos et développer une campagne promotionnelle qui sera lancée à la fin de l'été 2018. Nous avons tenu une réunion de lancement avec la direction de notre Comité de la main-d'œuvre et Hyperactive et Hyperactive a rédigé un document de portée fondé sur la réunion de lancement qui définit explicitement les livrables et la stratégie de marketing.

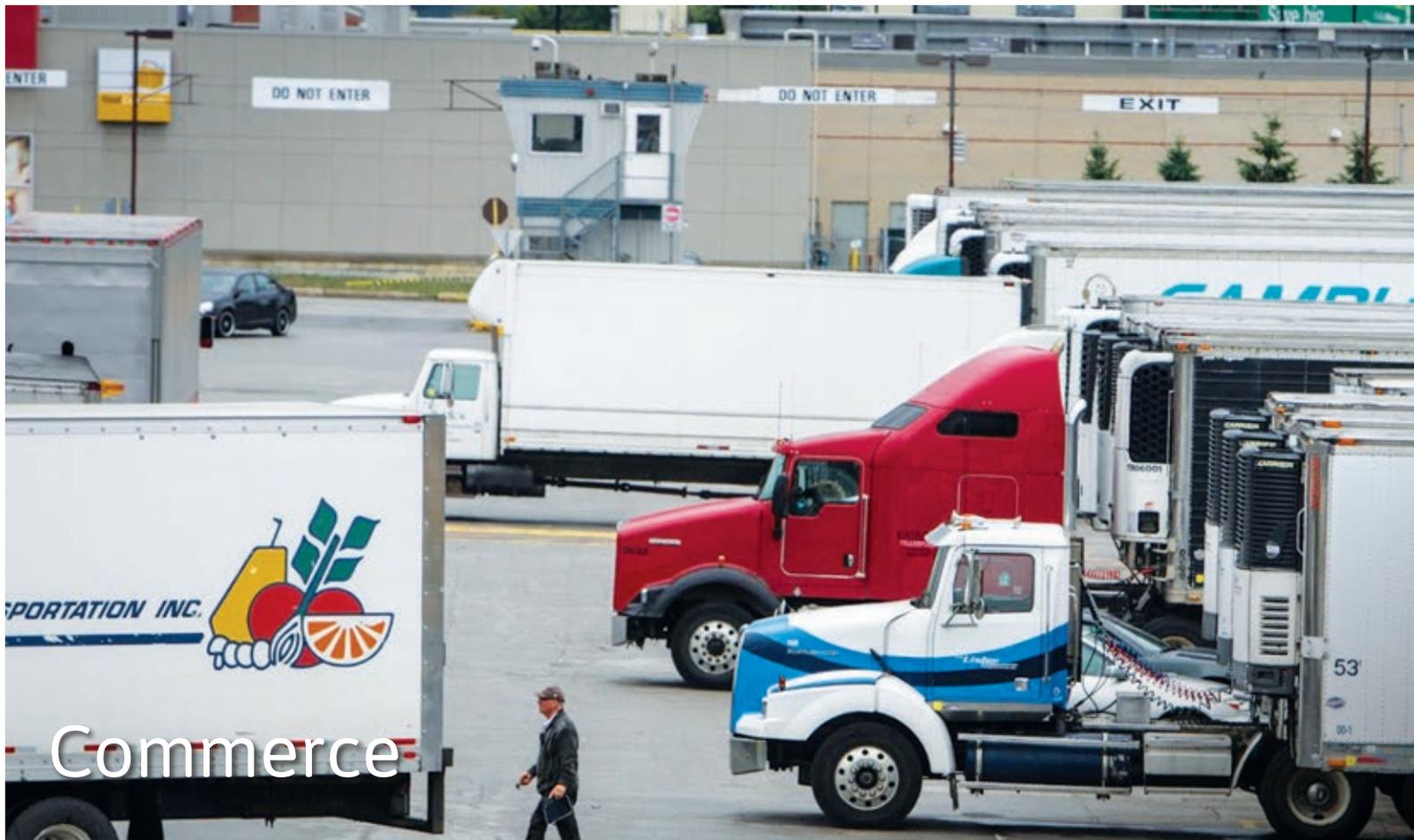
REGARD VERS L'AVENIR

Le CCH se réjouit d'avoir la possibilité d'apporter des changements positifs dans le dossier de la main-d'œuvre en 2018. Pour la première fois, nous avons non seulement un accès à des hauts fonctionnaires, mais nous avons également l'attention de ces hauts fonctionnaires qui peuvent prendre les décisions nécessaires à notre cause. Et pour la première fois, des politiciens reconnaissent que nous avons des problèmes qui doivent être réglés. Plus important encore, nous avons obtenu l'engagement de la part du gouvernement qu'il contribuera à régler la situation. Tous les partis politiques participent activement à la recherche de solutions et on a demandé au CCH de faire des recommandations sur la façon de procéder.

La modification des politiques au gouvernement fédéral prend du temps à se matérialiser, mais nous avons maintenant la meilleure occasion depuis de nombreuses années d'effectuer un véritable changement grâce aux relations que nous avons établies avec les bonnes personnes, les personnes qui sont disposées à écouter et qui ont le pouvoir de prendre de bonnes décisions stratégiques.







Commerce

Pourvu que l'on puisse considérer la production de fruits et légumes comme une activité qui se pratique dans un champ ou dans un verger, c'est une entreprise. Et avec plus de 6 milliards de dollars de rentrées de fonds agricoles en 2016, c'est une grosse entreprise. Afin d'assurer que l'horticulture canadienne est rentable et concurrentielle partout dans le monde, le CCH collabore avec les intervenants de l'industrie et du gouvernement pour accroître l'accès aux marchés et faciliter le commerce.

Les discussions entourant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont requis cette année la plus grande attention reliée au commerce de la part du CCH.

Le CCH a également soumis des commentaires au sujet d'un accord potentiel de libre-échange avec la Chine et nous avons communiqué notre position concernant l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Parallèlement à l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Europe qui est entré en vigueur en 2017, le CCH a utilisé toutes les occasions qui s'offraient à lui dans le cadre de tous les accords commerciaux pour promouvoir l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires qui ont une incidence sur notre industrie et la coopération des organismes de réglementation à vocation scientifique afin d'assurer que notre industrie peut avoir accès aux nouveaux marchés.

Camions de transport attendant à la frontière.

Photo gracieuseté du journal « The Grower » (www.thegrower.org).

Commentaires soumis aux gouvernements américain et canadien

S'inspirant des réunions avec les membres, d'autres associations de l'industrie, des négociateurs commerciaux et des responsables du commerce au Canada et aux États-Unis, le CCH a soumis des commentaires au représentant commercial des États-Unis, à Affaires mondiales Canada et à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), s'assurant que le secteur horticole du Canada est représenté dans les discussions sur l'ALENA.

Rencontres avec des députés et des sénateurs

Le CCH a inclus des points de discussion clés sur le commerce à ses discussions avec des députés et des sénateurs durant son événement Moisson 2017 qui était un effort de sensibilisation intensif organisé conjointement avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes.

Discussions en table ronde et conférences téléphoniques avec des représentants commerciaux

Le CCH a participé à de nombreuses discussions personnelles et conférences téléphoniques avec des représentants commerciaux du Canada et d'autres associations nationales. Ces discussions ont été importantes parce qu'elles nous ont permis, à titre de porte-parole des producteurs canadiens et fruits et légumes, d'être entendus aux plus hauts niveaux des négociations commerciales.

Présence lors des négociations commerciales officielles

Le CCH a assisté aux rondes officielles des négociations de l'ALENA au Mexique, aux États-Unis et au Canada. Notre présence à ces réunions a donné une indication claire aux négociateurs commerciaux, aux fonctionnaires et aux médias d'information, à savoir que l'avenir de l'ALENA revêt une importance essentielle pour le secteur horticole du Canada.

Présentations devant des comités parlementaires

Le CCH a comparu devant plusieurs comités parlementaires, y compris le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international et le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire. Dans le cadre de ces présentations, le CCH a mis en évidence l'impact des barrières non tarifaires, par exemple les limites maximales de résidus (LMR) et les exigences phytosanitaires pour les importations qui ne sont pas harmonisées, sur la capacité de notre secteur à effectuer un commerce international.

Collaboration avec les contreparties pour montrer l'harmonisation de l'industrie

Tout au long de la renégociation de l'ALENA, le CCH a collaboré avec ses contreparties du secteur agricole du Canada, des États-Unis et du Mexique pour montrer que notre industrie est alignée sur les principaux enjeux.

LA VOIE DE L'AVENIR

Le CCH continue de promouvoir l'accès aux marchés, la réduction des tarifs pour les exportations horticoles du Canada et la suppression des barrières commerciales non tarifaires avec nos partenaires commerciaux actuels et potentiels. Alors que le PTPGP prend forme et que la renégociation de l'ALENA arrive à une conclusion, le CCH continuera d'être un défenseur actif et constant des intérêts du commerce horticole du Canada.

Mme Rebecca Lee et M. Ken Forth ont comparu devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes pour aborder les obstacles non tarifaires.





Énergie et Environnement

Bien que les producteurs de fruits et de légumes soient engagés envers des pratiques de production respectueuses de l'environnement, ils sont aussi à la merci des coûts énergétiques favorables et d'un régime fiscal stable et propice pour assurer leur caractère concurrentiel et rester en affaires.

Le CCH appuie une économie à faible émission de carbone et favorise des pratiques de production durables sur le plan de l'environnement. Nous avons aussi réalisé du travail pour assurer que le gouvernement fédéral comprenne l'impact de la tarification du carbone sur la compétitivité de notre industrie et sur le potentiel de croissance, surtout en ce qui a trait au secteur des serres.

Changements climatiques et tarification du carbone

Le CCH a témoigné devant le Comité permanent du Sénat sur l'agriculture et la foresterie au sujet de l'incidence potentielle des changements climatiques sur le secteur horticole du Canada. Il a aussi comparu devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire au sujet de son étude sur les changements climatiques et la conservation de l'eau et du sol. La présentation au Comité du Sénat a été particulièrement bien reçue, provoquant des discussions supplémentaires.

Le CCH a aussi répondu au Document technique relatif au filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone, ainsi qu'aux changements apportés au Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre. Le CCH continue de demander une exemption pour tous les combustibles utilisés en agriculture, en reconnaissance des méthodes novatrices utilisées par les producteurs pour réduire l'empreinte de carbone et afin de soutenir la sécurité des aliments.

Rencontres avec des députés et hauts fonctionnaires

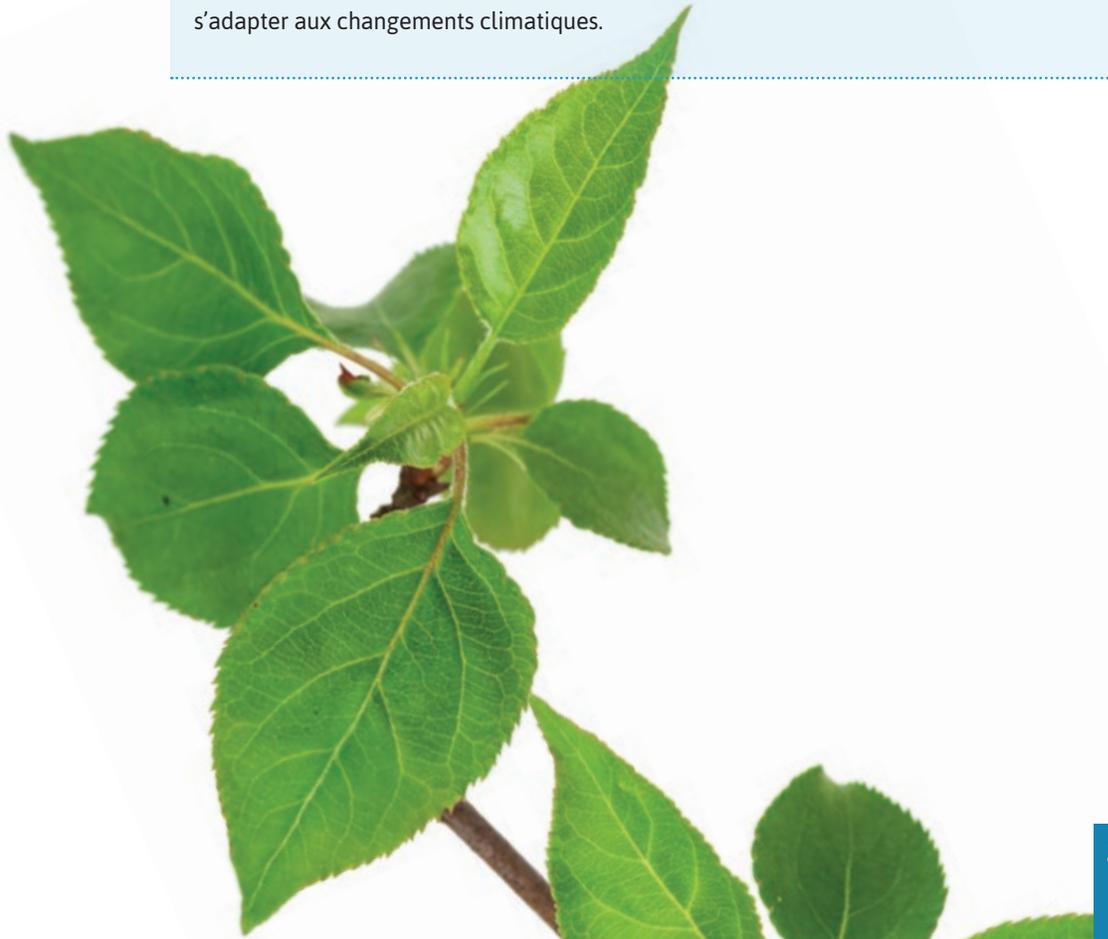
Les politiques incohérentes touchant la tarification du carbone ont créé des désavantages concurrentiels régionaux à l'intérieur du Canada. Le CCH a rencontré le ministre de l'Agriculture Lawrence MacAulay et les hauts fonctionnaires d'Environnement Canada, parmi d'autres, pour discuter de ces incohérences et afin de demander une exemption pour tous les carburants utilisés en agriculture. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership pour créer une politique harmonisée de tarification du carbone.

Présentations au gouvernement

Le CCH a communiqué infatigablement sa position sur les politiques incohérentes relatives à la tarification du carbone. Ce sujet a fait partie de notre présentation sur « Une politique alimentaire pour le Canada », la consultation prébudgétaire 2018 et l'ALENA.

REGARD VERS L'AVENIR

Le CCH est contre le concept d'un prix du carbone sans plan officiel pour démontrer la façon dont les fonds recueillis s'attaqueront aux défis que doivent surmonter les producteurs pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques. Nous continuerons de recommander fortement au gouvernement de prendre en compte la compétitivité des agriculteurs à titre de priorité lors de l'entrée en vigueur de sa politique et nous continuerons de faire rayonner la recherche novatrice qui aidera les agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques.





Normes de l'industrie et salubrité des aliments

Les professionnels de la santé recommandent un régime alimentaire qui est riche en fruits et en légumes. Afin d'assurer la production de fruits et légumes frais, sains, facilement accessibles et de la plus haute qualité, le CCH collabore avec l'industrie et des ministères du gouvernement afin de régler des problèmes qui ont une incidence sur la protection des végétaux et la salubrité des aliments.

Une Politique alimentaire pour le Canada

La Politique alimentaire pour le Canada que le gouvernement est encore en train d'élaborer est destinée à devenir une vision à long terme pour les objectifs sanitaires, environnementaux, sociaux et économiques du pays. Le CCH a participé aux consultations organisées par le gouvernement et a soumis des commentaires au nom de ses membres. Le CCH a également comparu à titre de témoin devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire concernant son étude de la politique et a fait de la Politique alimentaire un point central de discussion durant ses rencontres avec plus de 50 parlementaires dans le cadre de l'événement Moisson d'automne 2017 qu'il a organisé conjointement avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes.

Tout au long de ces discussions, exposés et présentations, le CCH a plaidé en faveur de l'augmentation de la consommation de fruits et légumes canadiens au moyen d'une portion supplémentaire par jour et de l'amélioration de l'accessibilité à des fruits et légumes de qualité pour tous les Canadiens. Il a également exhorté le gouvernement à créer un programme scolaire national d'aliments sains.

Stratégie du Canada en matière de saine alimentation

La Stratégie du Canada en matière de saine alimentation comprend des restrictions sur la publicité des aliments qui sont mauvais pour la santé des enfants et a proposé des changements au Guide alimentaire canadien. Le CCH a soumis des commentaires au nom de ses membres, exhortant le gouvernement à accroître la consommation suggérée de tous les fruits et légumes afin d'assurer que les membres ne seraient pas touchés par les changements apportés aux règles en matière de commercialisation. Plus particulièrement, les pommes de terre sous la forme de frites peuvent être considérées comme étant mauvaises pour la santé en vertu de la stratégie et le CCH collabore avec des organismes de recherche pour assurer que le gouvernement est bien informé des avantages nutritionnels de la pomme de terre, y compris des frites. Le CCH poursuit ses rencontres avec Santé Canada et suit de très près l'élaboration de la stratégie en assurant que l'expertise et la recherche de l'industrie sont valorisées et reconnues.

Salubrité des aliments au Canada

Le CCH a soumis des commentaires en réponse à la Loi sur la salubrité des aliments au Canada et ceux-ci font actuellement l'objet d'un examen par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Le règlement sera probablement publié dans la Gazette du Canada, Partie II, au printemps 2018. Certains aspects du règlement pourraient entrer en vigueur immédiatement, y compris la traçabilité des fruits et légumes frais.

Initiative de recouvrement des coûts de l'ACIA

Il plane une inquiétude sur le fait que les nouvelles mesures de recouvrement des coûts de l'ACIA vont puiser davantage dans les poches des producteurs, malgré que les services dont il est question visent l'intérêt public. Le CCH croit que le gouvernement devrait assumer les coûts de ces services plutôt que les producteurs individuels qui font déjà face à des coûts de production croissants. Le CCH a transmis ce message dans une réponse au gouvernement et continue de soulever la question pendant les rencontres.

LA VOIE DE L'AVENIR

Le CCH continue de surveiller l'élaboration de la Politique alimentaire du Canada et de la Stratégie du Canada en matière de saine alimentation ainsi que d'autres initiatives de Santé Canada qui concernent les producteurs de fruits et légumes. Le CCH s'assurera que ses membres sont informés de tout changement à la réglementation de Santé Canada susceptible de les toucher.



Soutien du secteur

Il y a plus de 120 cultures horticoles différentes qui sont pratiquées au Canada, des asperges aux zucchini, de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve. Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) a créé des comités qui mettent l'accent sur des enjeux particuliers relatifs aux industries des cultures à grande échelle, par exemple les pommes et les fruits (y compris les baies et les raisins), les pommes de terre, les légumes de plein champ et le secteur des légumes de serre.

Ces comités se réunissent chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle du CCH et leurs groupes de travail respectifs se réunissent régulièrement tout au long de l'année pour discuter d'enjeux particuliers dans les secteurs de cultures désignées. Grâce en partie aux efforts de ces comités et de ces groupes de travail, le CCH est en mesure de répondre aux besoins de ses membres et de leurs producteurs d'une manière cohérente et exhaustive, agissant comme leur fidèle porte-parole.





Pommes

La pomme constitue la culture fruitière la deuxième en importance après les bleuets et est aussi la culture fruitière la plus importante au Canada en termes de tonnage. Pour soutenir le succès continu de ce secteur, le CCH et son groupe de travail sur les pommes ont entrepris les activités suivantes en 2017.

Code SH pour la pomme Honeycrisp

Le CCH a travaillé avec succès avec AAC pour établir un nouveau code SH pour la pomme Honeycrisp. Le code SH permettra au secteur de mieux surveiller le commerce de cette variété – qui est importante étant donné que les agriculteurs canadiens ont investi massivement dans ce produit.

Programme national d'investissement dans les arbres fruitiers

Pour assurer le suivi au Programme national d'investissement dans les arbres fruitiers qu'il a proposé, le CCH a rencontré plusieurs députés et représentants de la politique à travers les ministères pertinents afin d'encourager la participation du gouvernement au programme proposé, et cette proposition a été accueillie assez positivement. Depuis les rencontres, le CCH s'est aussi porté à la défense du programme auprès du gouvernement au cours de différentes consultations, y compris dans sa présentation pour le Budget 2018.

L'industrie demande des fonds pour aider à compenser les frais d'intérêts que les producteurs doivent payer au cours des cinq premières années sur les emprunts consentis par des investisseurs privés. Ces investissements sont utilisés pour la modernisation de l'exploitation agricole et de l'infrastructure d'emballage, le développement de vergers modernes et aussi pour la plantation et le renouvellement de la surface. Le CCH continue de sensibiliser le gouvernement au financement nécessaire pour faire avancer le programme.

Réunion d'été de l'industrie pomicole 2017

Photo:
Producteurs de pommes du Québec

Rencontre sur les pommes et Tournée de vergers du milieu de l'été

Les producteurs de pommes du Québec ont organisé la réunion annuelle et tournée de vergers qui a eu lieu au Mont-Tremblant dans les Laurentides. Les participants ont acquis des connaissances sur la confusion sexuelle des pommes, de nouvelles techniques, technologies et concepts de manutention ainsi que sur les enjeux actuels de la culture de la pomme. Le groupe a fait des arrêts aux Verges Cataphard, à l'Entrepôt Marc Vincent, au Verger Coeur de Pomme et à la Ferme Rochon et Frères.

Reproduction de la pomme

Le CCH s'est joint à des organisations à travers le Canada pour signer une lettre d'accord sur le partage des efforts de recherche sur la génétique et la reproduction de la pomme. La Station de recherche Summerland d'AAC a nommé Amritpal Singh au poste à plein temps de reproducteur de pommes et de cerises. Nous sommes heureux de la décision d'AAC de continuer de financer ce poste vital.

REGARD VERS L'AVENIR

Sans pénurie de questions sur lesquelles il y a du travail à faire dans le secteur de la pomme, le CCH et son groupe de travail sur la pomme continueront de se porter à la défense du Programme national d'investissement dans les arbres fruitiers, de l'accès à des outils efficaces de protection des cultures et d'autres questions propres à la pomme au fur et à mesure qu'elles surviendront.



A close-up photograph of raspberries and blueberries. The raspberries are in the foreground, showing their characteristic bumpy texture and bright red color. Blueberries are visible in the background, some in focus and some blurred. The lighting is soft, highlighting the natural colors of the fruit.

Baies

L'industrie canadienne de la baie continue de faire face à des défis liés aux exportations à cause des tarifs et des limites maximales de résidus. Elle continue d'essayer de trouver des règlements en travaillant en étroite collaboration avec le Comité consultatif du CCH sur la protection des cultures en se penchant sur les formules chimiques des pesticides à usage limité, l'enregistrement d'urgence et d'autres projets importants comme les espèces envahissantes.

Tarifs de la Chine

Le CCH continue de se porter à la défense de la suppression des tarifs pour les bleuets exportés en Chine. En juin 2017, nous avons soumis des commentaires sur un accord potentiel de libre-échange avec la Chine, en préconisant l'élimination des tarifs sur tous les fruits et légumes en référence aux codes SH connexes.

Négociations commerciales

Le CCH et le groupe de travail sur la baie surveillent les négociations commerciales, comme celles de l'ALENA et du PTPGP, et continueront ces démarches afin de déterminer comment les développements pourraient affecter le secteur de la baie.

Protection des cultures

Le CCH surveille activement 16 différentes réévaluations de l'ARLA sur les produits de protection des cultures qui sont liées à la baie. De ces réévaluations, en 2017, nous avons soumis des commentaires sur la cyhalothrine-lambda (Matador), le phosphet (Imidan), la perméthrine (Pounce) et le quinoxyfen (Quintec).

Stratégie nationale de recherche

Le CCH travaille avec le groupe de travail sur la baie pour établir sa toute première stratégie nationale de recherche et d'innovation pour le secteur de la baie. Pour de plus amples renseignements sur les enjeux prioritaires de ce secteur, veuillez consulter la page 46.

REGARD VERS L'AVENIR

Le groupe de travail du CCH sur la baie, dont l'étendue de travail a été augmentée l'année dernière pour inclure toutes les baies, est représenté à travers le pays et est prêt à une collaboration accrue et à faire du lobbying plus efficace auprès du gouvernement au cours de l'année à venir.





Culture en serre

Le CCH et son groupe de travail sur la serriculture ont entrepris les activités suivantes en 2017 pour favoriser la prospérité continue du secteur canadien de la culture en serre.

Stratégie nationale de recherche et d'innovation pour le secteur de la serriculture

Au début de 2017, on a été témoins de la toute première Stratégie nationale de recherche et d'innovation pour la serriculture. Les principaux secteurs prioritaires, résultats stratégiques et investissements prioritaires ont été alignés dans six projets de serriculture valant 3,8 millions de dollars dans la récente demande présentée sous la direction du CCH au Groupe des fruits et légumes du Partenariat canadien pour l'agriculture. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page 46.

Réévaluations de l'ARLA

Le CCH et ses membres ont été actifs dans le cadre des réévaluations de l'imidaclopride et les examens spéciaux de la clothianidine et du thiaméthoxame réalisés cette année. Nous avons également participé aux forums d'intervenants et aux groupes de travail d'AAC sur les néonicotinoïdes. Dans le cadre de ce processus, l'Ontario Greenhouse Vegetable Growers a présenté une Stratégie d'atténuation de l'imidaclopride (*Imidacloprid Mitigation Strategy*) à l'ARLA en octobre 2017. Le CCH a avalisé la présentation et continuera d'élaborer une stratégie nationale pouvant être mise en œuvre tout en tenant compte des principales considérations régionales.

Les réponses du secteur de la serriculture ont également été présentées à l'ARLA sur les réévaluations de la lambda-cyhalothrine et du dichlorvos. Nos présentations faisaient la démonstration d'une utilisation réelle, d'un besoin critique et de mesures d'atténuation potentielles que l'ARLA doit prendre en compte pour rendre sa décision finale.

Réunions de défense des intérêts

En septembre 2017, le CCH a organisé de nombreuses réunions sur deux jours pour communiquer au gouvernement les principaux messages du secteur de la culture maraîchère en serre. Nous avons rencontré le ministre Lawrence MacAulay

d'AAC, plusieurs députés et des hauts fonctionnaires d'Environnement Canada. Nous avons également paru devant le Comité permanent du Parlement de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de discuter d'*Une politique alimentaire pour le Canada*. Ces activités ont aidé le secteur de la serriculture à forger des relations plus solides avec les principaux décideurs et ont appuyé les demandes que nous avons présentées au gouvernement.

ALENA

La renégociation de l'ALENA inquiète fortement l'industrie en ce qui concerne les objectifs des États-Unis d'instaurer un recours commercial distinct sur les produits agricoles saisonniers et le potentiel de perturbation majeure du marché et/ou de dumping des tomates mexicaines. La position adoptée par certains groupes régionaux ayant des relations politiques ne correspond pas nécessairement à celle des dirigeants de l'industrie. Le CCH et ses membres ont lancé un important dialogue permanent avec Martin Moen, directeur général, Amérique du Nord et investissement, à Affaires mondiales Canada, en vue de discuter de la position commerciale du Canada.

Tarification du carbone

Les principaux messages communiqués et les documents à distribuer préparés en 2017 ont sensibilisé les gens aux raisons pour lesquelles les politiques de tarification du carbone ont un impact disproportionné sur la compétitivité du

secteur de la serriculture. Le CCH profite de chaque occasion pour démontrer et expliquer comment un programme national de secours unifié minimiserait les disparités régionales que l'on constate dans les modèles de tarification actuels et appuierait les objectifs du gouvernement du Canada touchant le commerce agricole, l'intendance de l'environnement et la nouvelle Politique alimentaire.

Biosécurité des serres

Pour donner suite à la *Norme nationale volontaire de biosécurité à la ferme pour les secteurs des serres, pépinières et floricultures*, publiée en janvier 2017, le *Guide de biosécurité pour le secteur des légumes de serre* a été publié en mars 2017. Il a été préparé en collaboration avec l'ACIA pour aider les cultivateurs à dresser des plans propres à chaque site qui réalisent les objectifs d'atténuation des risques liés aux nuisibles précisés dans la norme.

En juin 2017, les représentants de serriculture du CCH ont participé à un groupe de travail sur la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA), qui a élaboré un projet visant à encourager l'adoption du guide de biosécurité. Ce projet a par la suite été avalisé par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux canadiens de l'Agriculture.

Produits biologiques

Les modifications apportées à la Norme biologique canadienne (NBC) pour les serres devraient être publiées au début de 2018.

REGARD VERS L'AVENIR

Le CCH et son groupe de travail sur la serriculture sont impatients de faire progresser les priorités en matière de recherche, de défendre un accès continu à des outils efficaces de protection des récoltes, de forger des relations plus solides avec les principaux intervenants du gouvernement et de mettre au point de nouvelles collaborations et de nouveaux outils pour permettre de recueillir et d'échanger des connaissances.



Pommes de terre

Le Conseil canadien de la pomme de terre (CCPT) est un sous-ensemble élu du Comité du CCH sur la pomme de terre dont les activités sont appuyées par les organismes provinciaux du CCH voués à la pomme de terre. En 2017, le CCH et le CCPT ont entrepris les activités suivantes en soutien au secteur de la pommes de terre au Canada.

Recouvrement des coûts de l'ACIA

Le CCPT a continué de développer de l'information sur l'impact des frais accrus de recouvrement des coûts sur la viabilité économique du secteur de la pomme de terre au Canada.

Contrôle des taupins

Le CCPT a soumis une réponse scientifique à l'ARLA pour aborder les cinq critères d'un besoin critique en vertu de la Politique de gestion des substances toxiques, lié à l'enregistrement de la bifenthrine dans les pommes de terre pour le contrôle des taupins. En décembre 2017, l'ARLA a accepté cette justification et a étendu l'enregistrement de la bifenthrine pour le contrôle des taupins dans les pommes de terre comme besoin critique jusqu'à la fin de 2020, afin de permettre le développement supplémentaire d'une approche intégrée à la gestion des taupins.

Réévaluations de l'ARLA

Le CCPT a participé aux groupes de travail du Forum multilatéral d'AAC sur les néoicotinoïdes (alternatives, atténuation et surveillance environnementale) qui ont mené à la présentation de nouvelles informations à l'ARLA en octobre 2017. Le CCPT surveille les décisions proposées et répond à celles qui ont une incidence sur le secteur de la pomme de terre.

Initiatives de collaboration entre le CCPT et l'ACIA

Le CCPT a collaboré avec l'ACIA pour modifier la politique sur la production de semences des variétés de pommes de terre de potager et pour aborder les variétés de pommes de terre non enregistrées. Les producteurs canadiens ont proposé la révision des Lignes directrices sur le nématode à kyste de la pomme de terre en se basant sur les données historiques qui démontraient que le parasite ne se retrouve pas à l'extérieur des régions très réglementées. Les lignes directrices sont importantes parce qu'elles établissent les exigences du commerce bilatéral pour les tests des lots de semences.

ALENA

Le CCPT a répondu à la consultation du gouvernement sur l'ALENA et a exprimé son appui à la poursuite de l'accord, étant donné que le secteur de transformation de la pomme de terre très intégré en Amérique du Nord profite grandement tant aux producteurs canadiens qu'aux producteurs américains.

Projets en cours

Pommes de terre Canada, qui est formé d'une collaboration entre le PEI Potato Board, Potatoes New Brunswick et les Potato Growers of Alberta, a poursuivi les activités liées au développement du marché d'exportation des pommes et terre de semences et fraîches en assistant à des foires commerciales et en soutenant les exportateurs par l'entremise d'activités d'accès au marché en vertu du programme Agri-marketing2 d'AAC.

La recherche du programme Agri-innovation d'AAC sur le mildiou s'est poursuivie et un nouveau projet sur le doryphore a débuté.

REGARD VERS L'AVENIR

L'impact des frais révisés de recouvrement des coûts de l'ACIA sur le bien-être du secteur de la pomme de terre continuera d'être une priorité pour le CCPT avec la phase II de la consultation prévue pour le printemps 2018. Une évaluation de l'impact économique des frais d'inspection de l'ACIA sera terminée en mars 2018 et les résultats seront présentés dans le cadre de la consultation.

Les décisions finales de réévaluations de l'ARLA, particulièrement celles liées aux fongicides du groupe-M, seront publiées en 2018 et pourraient avoir un impact considérable sur le secteur de la pomme de terre. Selon les résultats de ces décisions, des stratégies pour gérer les parasites sans l'utilisation d'ingrédients actifs importants pourraient être critiques. Répondre aux décisions des réévaluations proposées de l'ARLA au fur et à mesure qu'elles seront publiées restera une grande priorité pour les décisions qui toucheront le secteur de la pomme de terre.

Les exigences pour l'accès à de nouveaux marchés et pour conserver l'accès aux marchés existants seront aussi une priorité tout au long de l'année prochaine, alors que nous tenterons d'obtenir un financement de remplacement pour le programme Agri-marketing2 qui tire à sa fin.



Culture maraîchère

La saison 2017 a été assez positive produisant des rendements moyens et un bon volume d'exportations même si plusieurs régions ont été confrontées à une combinaison de sécheresses, inondations et d'épisodes de grêle. Dans les Maritimes, le ver fil de fer (taupin) a aussi causé beaucoup de dommage aux cultures et a détruit de nombreux champs.

Fonds d'innovation et de recherche

Le CCH a rencontré AAC à deux reprises pour discuter de notre fonds d'innovation et de recherche proposé. Malgré la réception favorable d'AAC au projet, le ministère s'inquiète du fait que les différences régionales pourraient créer des complications supplémentaires. Étant donné que la province de Québec est en faveur de la création du fonds, AAC suggère que le projet soit adopté par les producteurs du Québec afin de servir d'histoire de succès qui encouragerait subséquemment les autres régions à adopter le projet.

Stratégie nationale de recherche et d'innovation dans le secteur des légumes

Le groupe de travail des légumes du CCH a adopté sa toute première stratégie nationale de recherche et d'innovation. Le groupe a réalisé une analyse des forces, possibilités, faiblesses et menaces du secteur et a identifié cinq priorités de recherche. Certaines de ces priorités seront abordées dans la demande de financement en vertu du nouveau Partenariat canadien pour l'agriculture. Veuillez consulter la page 46 pour obtenir de plus amples renseignements.

Réévaluations de l'ARLA

En 2017, l'ARLA a proposé la suppression de l'enregistrement ou l'usage réduit de quatre produits de protection des cultures qui aura un impact majeur sur le secteur des légumes des champs : la cyhalothrine-lambda (Matador), le phosmet (Imidan), la clothianidine (Clutch) et le thiamethoxame (Actara). Le CCH a soumis des commentaires à l'ARLA pour décrire les conséquences négatives que ces décisions auraient sur l'horticulture canadienne. Nous avons participé à différents groupes de travail sur la réévaluation de l'imidaclopride de la classe des néonicotinoïdes, qui est essentiel à la production de plusieurs légumes des champs. Pour de plus amples informations sur les activités de protection des cultures du CCH, veuillez consulter la page 12.

REGARD VERS L'AVENIR

Le CCH et son groupe de travail sur les légumes continueront de faire de la sensibilisation sur les questions liées à l'industrie des légumes de champs du Canada en encourageant le gouvernement à adopter de meilleurs programmes de sécurité financière et de réduction des risques adaptés à leur réalité.





Recherche

Le CCH appuie l'horticulture canadienne en gérant les demandes de financement et les projets de recherche subséquents qui répondent aux priorités absolues du secteur des fruits et légumes.



Grappe 2

Entre 2013 et 2018, le CCH a supervisé 10 projets de recherche qui ont regroupé l'expertise du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement pour relever les principaux défis dans les industries des pommes et des pommes de terre. Les projets et le financement connexe faisaient partie de la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 (désignée sous le nom de « Grappe 2 ») qui relevait du Programme agri-innovation du cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 d'AAC.

En plus d'un investissement de 6,8 millions de dollars du gouvernement fédéral, près de 50 partenaires de l'industrie du CCH ont versé des contributions de 2,8 millions de dollars en appui à la recherche axée sur la réduction des coûts des facteurs de production des cultures tout en améliorant le rendement de valeur marchande et les marges de profit.

Alors que la Grappe 2 touche à sa fin, le CCH affichera les rapports finals sur son site Web dans la rubrique « Projets et programmes ».



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Projets de recherche additionnels pour le secteur de la pomme de terre

En même temps que la Grappe 2, le CCH a également géré les projets de recherche suivants pilotés par l'industrie pour le secteur de la pomme de terre dans le cadre d'une enveloppe budgétaire distincte d'Agri-innovation :

Caractérisation et suivi constants des souches du pathogène du mildiou de la pomme de terre au Canada :

- Projet de trois ans (2015-2018)
- Budget total : 210 000 \$
- Financement d'AAC : 105 000 \$
- Financement d'organisations provinciales de producteurs : 105 000 \$

Enquête sur la sensibilité aux insecticides dans les populations canadiennes de doryphores de la pomme de terre :

- Projet d'un an (2017-2018)
- Budget total : 17 400 \$
- Financement d'AAC : 8 700 \$
- Financement de l'industrie : 8 700 \$

Grappe 3

En 2017, le gouvernement a annoncé son nouveau cadre stratégique pour les cinq prochaines années, appelé le Partenariat canadien pour l'agriculture, pour lequel le CCH a collaboré avec les secteurs canadiens des cultures afin de soumettre des propositions de nouveaux projets en vertu de la « Grappe 3 ».

À la fin de 2016 et au début de 2017, le CCH a entrepris l'élaboration de stratégies nationales de recherche et d'innovation pour les secteurs des pommes, des baies, des cultures en serre et des légumes et a actualisé la Stratégie de la pomme de terre de 2012. Avec l'aide de ses membres, le CCH a recensé les secteurs prioritaires suivants dans le cadre des stratégies nationales de recherche et d'innovation pour chacun des groupes de cultures en regard d'une stratégie habilitante globale pour collecter, traduire et transférer les connaissances.

Pommes	Baies	Cultures en serre	Légumes	Pommes de terre
Maximiser la qualité et minimiser les pertes	Lutte antiparasitaire intégrée	Lutte antiparasitaire	Optimiser les pratiques de production	Création de variétés de pommes de terre pour le Canada
Technologie, mécanisation, automatisation et gains d'efficacité	Développement de cultivars	Main-d'œuvre	Améliorer les pratiques de la lutte antiparasitaire et de la gestion des maladies	Santé et fertilité des sols
Pratiques durables	Développement des produits et des marchés	Énergie et efficacité	Optimiser les pratiques après la récolte et d'entreposage	Agriculture de précision, nouvelle technologie et agriculture guidée par les données
Développement et évaluation des variétés et des porte-greffes	Recherche en santé	Résultats de la production	Amélioration des plantes, développement et évaluation des variétés	Physiologie et qualité des semences
Stratégie globale de marketing	Production	Préférences des consommateurs	Recherche sur les bienfaits des légumes pour la santé	Organismes nuisibles et maladies
				Gestion de l'eau
				Entreposage et physiologie après la récolte

En février 2017, le CCH a lancé des appels importants de déclarations d'intérêt (DI) aux chercheurs/chercheuses et aux établissements de recherche dans le but d'effectuer des recherches dans les secteurs prioritaires qu'il avait recensés. Plus de 200 DI ont été reçues en réponse. Les groupes des cultures du CCH ont examiné les propositions au printemps et identifié les projets qui s'harmonisaient le mieux avec leurs priorités de recherche. On a demandé subséquemment aux chercheurs/chercheuses associés à ces projets de soumettre des propositions complètes et, lorsqu'il semblait y avoir un chevauchement entre des projets, on leur a demandé de soumettre des propositions concertées conjointes.

Le CCH a reçu des propositions pour un total de 33 projets de recherche. À la suite de l'examen subséquent par les pairs et tenant compte du financement disponible ainsi que des priorités des groupes des cultures, le CCH a soumis récemment deux demandes au Programme agro-scientifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (élément des grappes) : **16** projets de recherche dans le cadre de la Grappe 3 – Fruits et légumes (F&L) et **12** projets de recherche dans le cadre de la Grappe 3 – Pommes de terre. Les activités dans les deux grappes couvrent un éventail de thèmes, y compris la lutte antiparasitaire, la gestion de la production et l'agronomie, l'évaluation des variétés, la main-d'œuvre ainsi que l'environnement et les changements climatiques.

Grappe 3 - F&L :	Grappe 3 – Pommes de terre :
BUDGET TOTAL PRÉVU	
16 945 558 \$	15 781 322 \$
CONTRIBUTION PRÉVUE D'AAC	
11 817 691 \$	10 873 279 \$
CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE/AUTRES GOUVERNEMENTS	
5 127 867 \$	4 643 779 \$
PROJETS	
16	12
ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE	
27	32
CHERCHEURS/CHERCHEUSES	
50	57
CONTRIBUTEURS DE L'INDUSTRIE	
64	52



Sensibilisation et Communications

L'objectif du Service des communications du CCH est de garder les membres au courant des activités de l'organisation et des enjeux importants dans le secteur de l'horticulture au Canada. De plus, les activités de communication visent à améliorer la marque du CCH et à soutenir les efforts de sensibilisation en présentant clairement la position du CCH sur les questions prioritaires à l'aide d'une gamme d'outils et d'initiatives stratégiques.

Marque du CCH actualisée

Les produits de communication (p. ex., Avis aux membres, Horti-Concis, Registres d'activités) ont été mis à jour pour refléter un design plus moderne et uniforme. En ajoutant à cette initiative, le CCH a aussi actualisé ses cartes professionnelles pour mettre en valeur le fait que nous sommes la voix nationale des producteurs de fruits et légumes du Canada. Une auto-identification rigoureuse et un design accrocheur sont importants étant donné que nous participons à plus de cent réunions et événements en personne chaque année.



Communications à l'intention des membres

En 2017, nous avons publié 64 Avis aux membres qui ont été ouverts plus de 35 000 fois au total.

Nous remercions nos membres qui partagent continuellement nos communications. L'information que nous fournissons n'est utile pour les producteurs que si leurs associations collaborent et font recirculer nos communications aux producteurs.

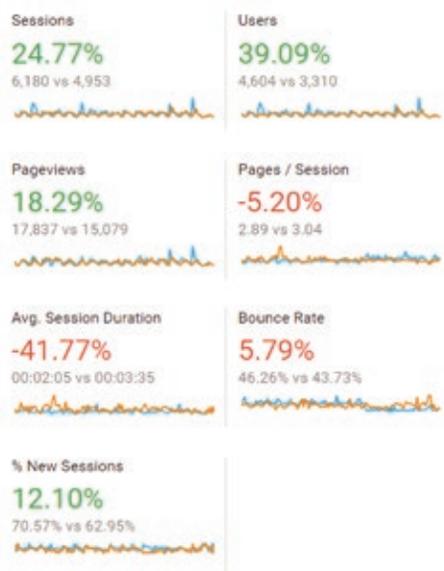
Deux de nos notes ont eu le plus grand impact : la première avait trait au sondage sur les néonicotinoïdes en janvier 2017 qui a été ouverte 4 000 fois et l'autre est l'avis que nous avons distribué sur les changements fiscaux proposés par Finances Canada l'été dernier, qui a été ouverte presque 2 000 fois.



Nouveau site web

Plusieurs personnes qui lisent les communications du CCH transmises par courriel, comme nos Avis aux membres, visitent notre site web. Le site web est aussi l'endroit où la majorité des gens se rendent pour en savoir davantage à notre sujet et sur les dossiers que nous défendons. Pour renforcer la position du CCH comme étant « la voix des producteurs de fruits et légumes du Canada », nous avons rafraîchi notre site web à la fin de l'été et les résultats sont très positifs. De plus, le nouveau site web attire près de 40 % d'utilisateurs supplémentaires qu'auparavant. Ces utilisateurs trouvent ce qu'ils cherchent plus rapidement et sont plus intéressés par notre contenu.

Le site web reçoit plus de 1 200 visiteurs individuels par mois. Ce sont des gens du gouvernement, des journalistes, des commanditaires potentiels, des partenaires de l'industrie, des membres et autres genres de parties intéressées. En fait, la plupart de nos utilisateurs viennent d'Ottawa – plus de 4 000 visiteurs individuels de cette ville ont visité notre site l'année dernière. Parce que nous pouvons supposer qu'un pourcentage élevé de ces visiteurs était du gouvernement fédéral étant donné que les utilisateurs étaient situés dans la capitale nationale, il est clair que notre site web est crucial pour assurer une sensibilisation réussie.



Campagne de sensibilisation sur les programmes de travailleurs agricoles internationaux

Le CCH a travaillé en collaboration avec le président et les vice-présidents de son Comité de la main-d'œuvre pour développer une campagne de sensibilisation sur les programmes internationaux de travailleurs agricoles du Canada.

Nous avons rédigé une demande de propositions, rassemblé une équipe d'évaluation, choisi un fournisseur et lancé une collecte de fonds qui a atteint son objectif en décembre 2017. Depuis ce moment-là, nous sommes en préparation de la production et prévoyons lancer la campagne de sensibilisation et les vidéos connexes en ligne d'ici la fin de l'été 2018. Nos remerciements sincères à nouveau à tous les commanditaires qui soutiennent cette campagne.

Couverture médiatique

Tout au long de l'année, le CCH s'est vu accorder une couverture médiatique régulière. Les principaux journaux nationaux et publications de l'industrie nous ont mentionné et les médias nous ont fréquemment consultés à des fins de recherche. Comme porte-parole du CCH sur les changements fiscaux pour les petites entreprises, notre président de la Gestion des risques de l'entreprise, Mark Wales, a fait de nombreuses interventions à la radio, à la télé et a été mentionné dans les médias écrits ainsi que dans des diffusions nationales et régionales.

Lettres à des ministres et autres VIP

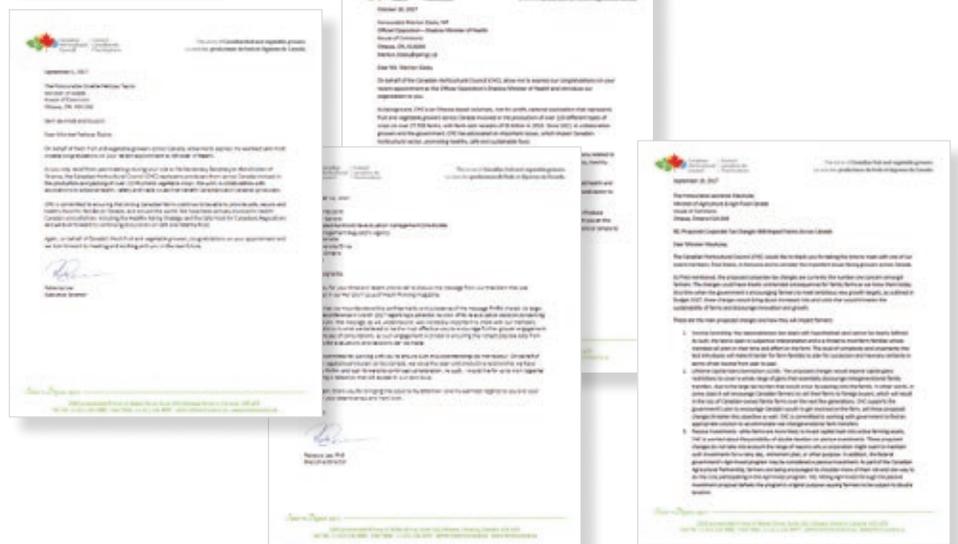
Le CCH a envoyé 18 lettres officielles à des ministres, députés et autres personnes clés en 2017.

Ces lettres visaient à informer les personnes ciblées sur des enjeux spécifiques, à les féliciter pour une nomination récente et à solliciter des rencontres, entre autres objectifs.

Programme du patrimoine

En nous basant sur les commentaires de commanditaires, le CCH revitalise son Programme du patrimoine pour mieux démontrer la valeur de l'organisation et refléter les besoins actuels et à venir du CCH. En 2017, le Service des communications du CCH a réalisé les activités suivantes pour promouvoir le Programme :

- Nous avons communiqué avec nos anciens commanditaires pour demander leur rétroaction
- Nous avons produit et distribué des rapports sur l'utilisation du Fonds du patrimoine
- Nous avons créé une trousse de commandites et une page web qui expliquent la valeur et les avantages d'y participer
- Nous avons conçu une édition spéciale du magazine Idées fraîches contenant des récits de jeunes producteurs de partout au Canada et une histoire sur la valeur du Programme du patrimoine



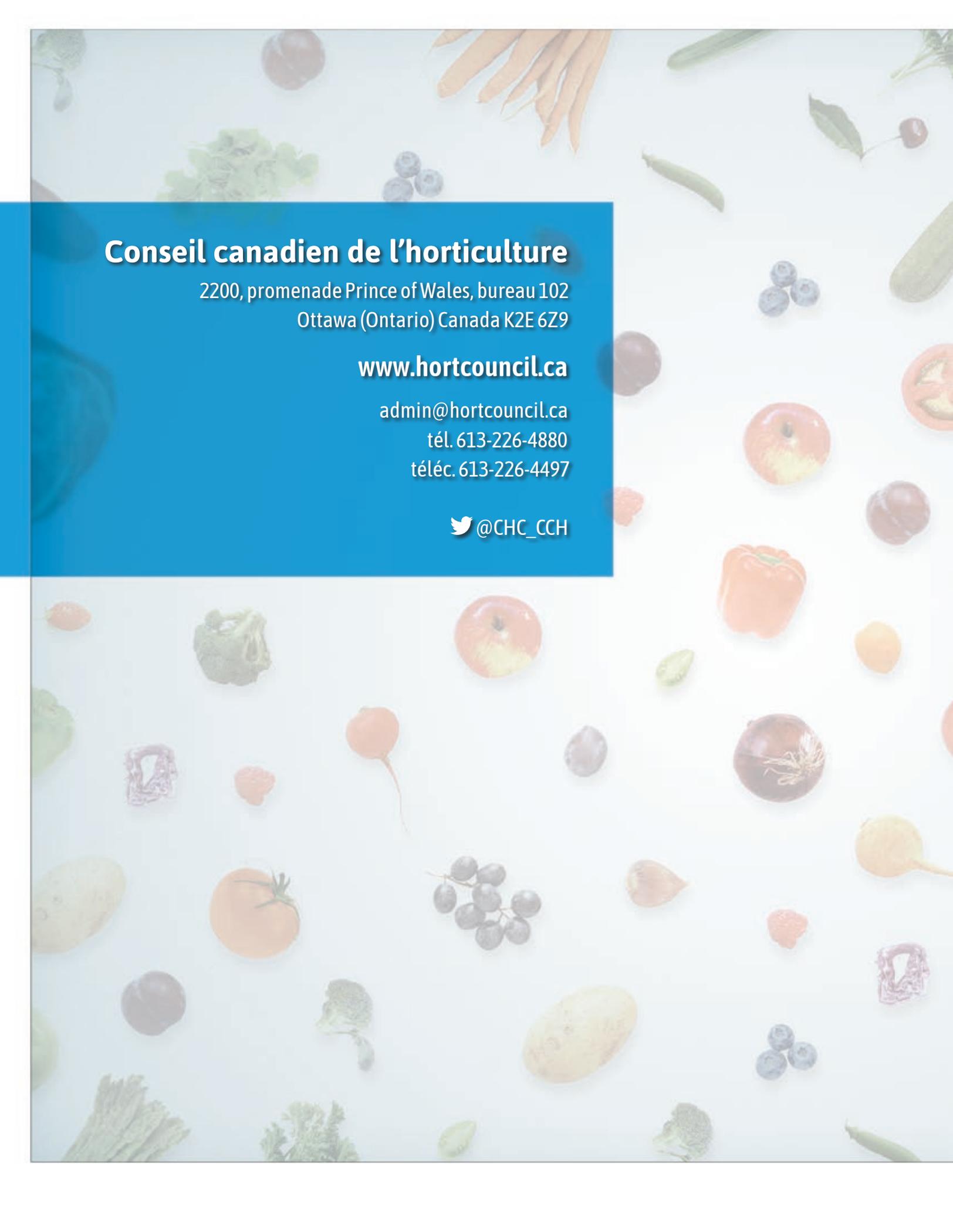
Tournée d'été

En juillet 2017, le conseil d'administration du CCH a organisé sa Tournée d'été dans la vallée d'Annapolis en Nouvelle-Écosse. L'excursion d'une journée a servi à rassembler des intervenants de l'industrie pour étudier et acquérir des connaissances sur différents aspects de l'horticulture au Canada. Les participants ont fait sept visites pendant leur expédition : Noggins Corner, den Haan Greenhouses, Lockett Vineyards, Scotian Gold, Sawler Gardens, Van Meekeren Farms et Nova Agri. Merci à nos hôtes et à nos commanditaires!

Rencontres de sensibilisation « Moisson d'automne » sur la Colline du Parlement

En novembre 2017, le CCH a organisé conjointement avec l'ACDFL une initiative intensive de sensibilisation sur la Colline du Parlement. Des leaders de l'industrie représentant les deux organisations ont rencontré plus de 50 parlementaires et fonctionnaires pour discuter des enjeux clés actuels du secteur des fruits et légumes frais du Canada, y compris une politique nationale de santé, la main-d'œuvre, le commerce et la protection financière. Des énoncés de politiques ont été compilés dans une brochure importante laissée sur place qui a reçu une très grande attention des membres du Parlement et de leur personnel.





Conseil canadien de l'horticulture

2200, promenade Prince of Wales, bureau 102
Ottawa (Ontario) Canada K2E 6Z9

www.hortcouncil.ca

admin@hortcouncil.ca

tél. 613-226-4880

télééc. 613-226-4497

 @CHC_CCH